



les Écologistes

au Conseil régional Nord-Pas de Calais

5

ANS D'ACTION[👑] REGIONALES

MARS 2010 - MARS 2015



CONDUIRE LA TRANSITION

P. 4-5

TRANSFORMER L'ECONOMIE

P. 6-9

RESTAURER LA NATURE

P. 10-12

PRENDRE SOIN DE NOUS

P. 13-18

DES ELU-E-S ENGAGE-E-S

P. 19-21

Mesdames, messieurs, ami-e-s écologistes,

Cinq ans de mandat, c'est la durée qui nous a été impartie pour faire avancer l'écologie en région Nord-Pas de Calais. A l'issue de ces cinq ans, le groupe des élus Europe Écologie Les Verts du Conseil régional est fier de vous présenter son bilan de mandat. Ce bilan a pour ambition de montrer comment nous avons tenu les engagements qui étaient les nôtres, en restant fidèle à notre programme et à nos idées, et en respectant de ce fait les 126 989 électeurs (10,34% des voix au premier tour) qui ont voté pour nous en mars 2010.

De façon plus générale, **notre bilan est un retour d'expérience, positif**, pour tous les groupes régionaux actuels et à venir. Il témoigne de l'utilité des élus écologistes au sein d'un exécutif régional, tant au niveau des politiques que nous avons mises en place dans nos délégations que dans nos prises de positions ou encore dans les orientations durables que nous avons su donner à notre institution.

Un peu d'histoire pour commencer : **de notre belle dynamique citoyenne de mars 2010 (10%) est né un groupe de 17 élus (15% de l'assemblée)** dont cinq vice-présidences (Aménagement/environnement/climat, Enseignement supérieur/recherche, Alimentation/agriculture/ruralité, Citoyenneté/coopération internationale et Développement durable/démocratie participative), trois présidences de commission (Transports, Formation permanente et Transformation écologique et sociale régionale) ainsi que des missions déléguées (économie sociale et solidaire, vélo). Notre groupe s'est donc mis au travail, en partenariat avec le groupe des socialistes et radicaux, dans une logique de « compromis majoritaire », en pensant raisonnablement qu'on ne pourrait pas tout mais qu'on pourrait beaucoup.

Dans nos délégations, nous avons pu traiter de sujets chers et mêmes identitaires pour les écologistes, avec notamment un champ de compétences quasi-exclusif sur la jeunesse, le monde associatif, la participation citoyenne mais aussi la ruralité, l'aménagement durable des territoires ou encore la transition énergétique et le climat. Vu le contexte national exceptionnel (crise de l'emploi, crise de la dette et raréfaction des ressources publiques), nous avons mobilisé toutes nos forces pour défendre les territoires les plus isolés, les structures qui créent du lien social (le plus souvent en grande dépendance vis-à-vis des aides publiques) ainsi que les modèles économiques et sociaux les plus durables et les plus résilients pour notre région.

Vous trouverez donc dans ce bilan **des éléments qui montrent la mise en œuvre fidèle de notre programme électoral**, qui reviennent de façon lucide et critique sur ce que nous avons fait et parfois manqué et qui, nous l'espérons, poseront les jalons pour la prochaine équipe. Nous tenons à remercier tous les militants qui, par leurs contributions, leur soutien et la richesse de leurs idées, permettent au groupe EELV de porter au mieux la pensée écologiste au sein du Conseil régional Nord-Pas de Calais.

Il s'agit désormais de **permettre aux écologistes de poursuivre cette dynamique** en votant pour la liste conduite par Sandrine Rousseau aux élections régionales de décembre 2015.

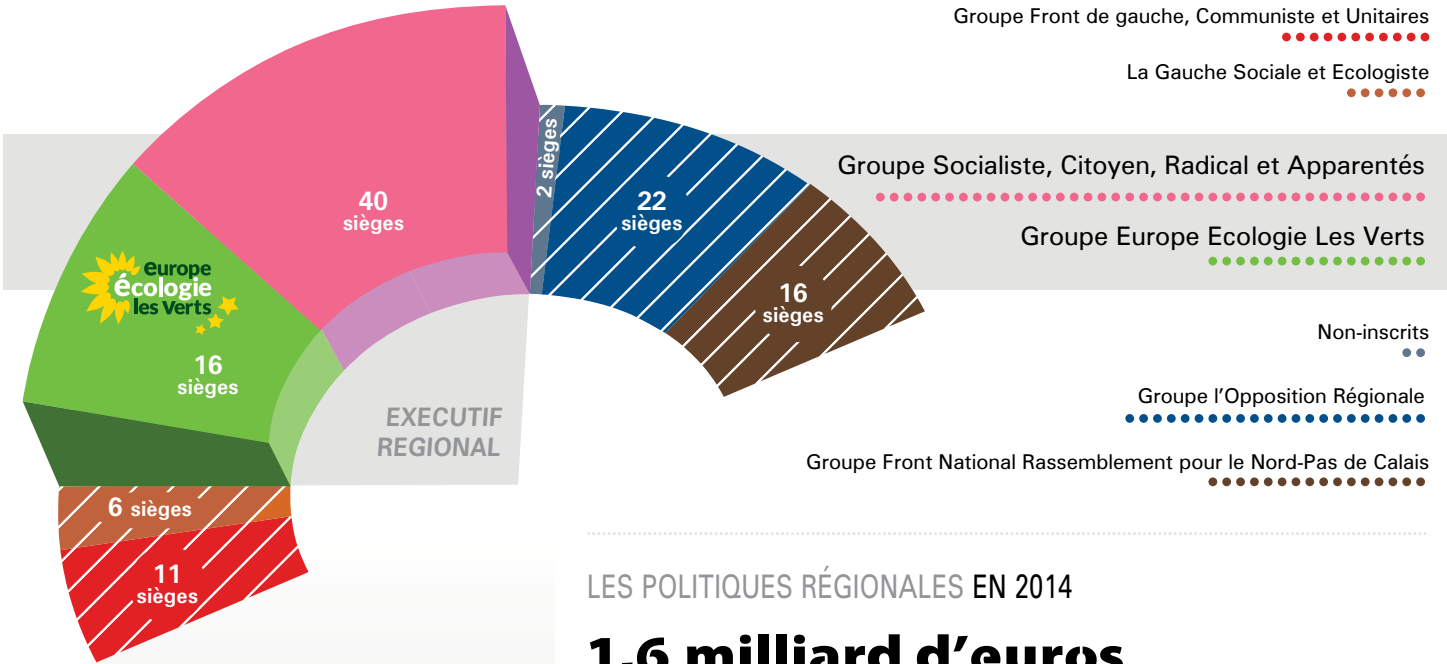
Sandrine Rousseau
Co-présidente du groupe
et tête de liste EELV pour
les élections régionales 2015

Jean-François Caron
Co-président du groupe EELV



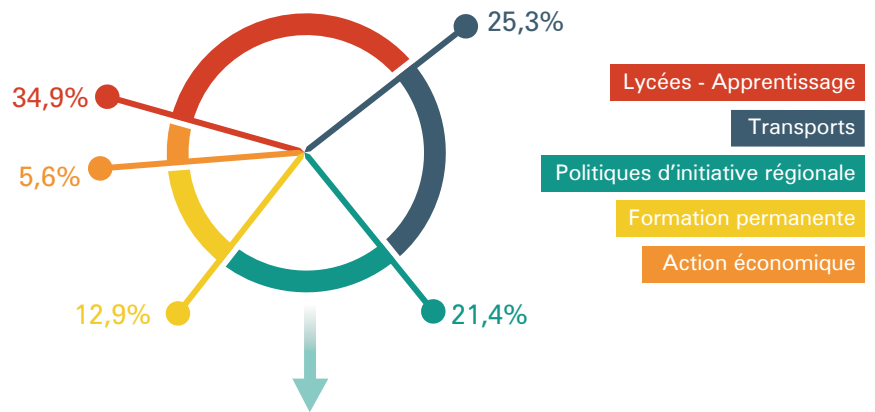
De gauche à droite, premier rang : Janine Petit, Francine Herbaut-Dauptain, Majdouline Sbai, Emmanuel Cau, Jean-François Caron, Sandrine Rousseau, Myriam Cau, Marielle Cuvelier, Jean-Louis Robillard, Catherine Bourgeois.
Deuxième rang : Virginie Drapier, Dominique Plancke, Paulo-Serge Lopes, Patrick Tillie. Absents : Damien Carême et Régine Calzia.

LE RAPPORT DE FORCE AU CONSEIL RÉGIONAL



LES POLITIQUES RÉGIONALES EN 2014

1,6 milliard d'euros pour les politiques régionales en 2014



335 millions d'euros pour les Politiques d'initiative régionale

- Myriam Cau**
Vice-présidente au Développement durable, démocratie participative et évaluation
- Emmanuel Cau**
Vice-président à l'Aménagement du territoire, environnement et plan climat
- Sandrine Rousseau**
Vice-présidente à l'Enseignement supérieur et à la recherche
- Jean-Louis Robillard**
Vice-président à l'Alimentation, régionalisation de l'agriculture et ruralité
- Majdouline Sbai**
Vice-présidente à la Citoyenneté, relations internationales et coopérations décentralisées

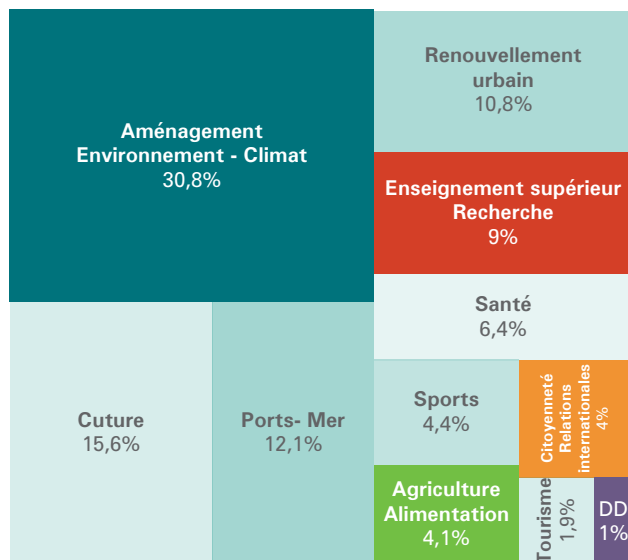




Photo Guillaume Delebarre. Licence Creative Commons.

TERRITOIRE EN TRANSITION

La dynamique du bassin minier

Après trois siècles d'exploitation du charbon, le bassin minier écrit une nouvelle histoire. Le classement au patrimoine mondial de l'Unesco a mis au même rang l'histoire des mineurs et celle des rois, redonnant de la fierté à tout un territoire et à ses habitants. L'arrivée du Louvre-Lens a renouvelé son image et a fait naître une dynamique culturelle et économique.

Cette stratégie, portée notamment par les collectivités et Euralens, est un outil d'animation et de coopération territoriale qui commence à porter ses fruits avec la création de plusieurs centaines d'emplois et une dynamique urbaine remarquable.

Les élus écologistes y prennent toute leur part au côté des nécessaires initiatives citoyennes, associatives. C'est ainsi que les écologistes pourront peser sur les décisions publiques. La suite s'écrira donc avec vous !

TRANSFORMATION ECOLOGIQUE ET SOCIALE DE LA REGION

Changer le modèle d'action publique

Face à un modèle de développement de plus en plus mortifère pour la planète et ses habitants, les élus écologistes se sont engagés depuis longtemps dans des actions de développement durable : lycées HQE, schémas ambitieux, Agenda 21... Les politiques publiques se sont améliorées dans leurs finalités mais restent encore cloisonnées : créer des emplois dans le registre économique ou mieux soigner les malades dans le secteur de la santé, etc.

Or, la réponse à ces crises ne peut être que globale. Il faut donc changer de logiciel pour produire les politiques publiques.

La Transformation écologique et sociale de la région (TESR) portée par Jean-François Caron vise à accompagner la création d'activités qui garantissent la préservation de nos ressources. Cette ambition est résumée par la notion de biens communs et par l'hypothèse que ces biens (eau, air, alimentation, etc.) doivent être gérés en commun pour les préserver, voire les produire.

Pour réaliser cela, elle s'est appuyée sur neuf opérations de développement couvrant différents enjeux autour de l'alimentation, du

logement, de l'éducation, de la forêt, de l'arrivée du Louvre-Lens ou de la lutte contre le diabète...

L'évaluation, rendue au terme du mandat par un cabinet extérieur, est très positive. Elle souligne l'efficacité de la mutation de l'administration en mode projet, du portage politique inter-élus. La recoordination des acteurs (le fait que chacun se décentre un peu de ses centres d'intérêt propres) apparaît ainsi aussi stratégique que les sommes engagées pour répondre aux enjeux.

Impliquer les parties prenantes, délibérer sur des finalités communes, en prendre soin ensemble, ça marche ! Par exemple développer de l'emploi avec notre bois régional tout en préservant notre forêt. Ou rénover massivement les logements pour faire baisser les factures et rejeter moins de CO₂ dans l'atmosphère.

Ce constat très encourageant nous amènera à inscrire la TESR dans la construction de notre nouvelle grande région. C'était un engagement fort des contrats de majorité PS/EELV de toutes les régions en 2010. En Nord-Pas de Calais, nous l'avons fait !



Photo Guillaume Delebarre. Licence Creative Commons.

TROISIEME REVOLUTION INDUSTRIELLE

Réconcilier économie et environnement

Le passé minier et industriel de notre région nous a placés plus tôt et plus vite face à nos limites. C'est pourquoi les élus écologistes de la région se sont investis depuis vingt ans dans la mise en œuvre d'un développement durable.

Fin 2012, la Chambre de commerce et d'industrie et le Conseil régional ont souhaité confier à Jeremy Rifkin, prospectiviste américain, une déclinaison de sa vision d'une économie décarbonée à notre région.

Afin de vraiment ancrer cette réflexion dans nos spécificités régionales, les élus

écologistes ont souhaité une démarche de co-construction d'un plan directeur avec de nombreux acteurs internes et externes pour valoriser nos acquis et nos ambitions.

C'est la première fois dans le monde que J. Rifkin trouve un terrain d'application favorable et partagé.

On peut faire beaucoup d'objections sur les hypothèses de J. Rifkin mais il faut bien voir aussi qu'elles font écho au-delà de nos cercles. Nous avons vu les salles se remplir, notamment d'entreprises, alors que nous les sollicitons depuis des années pour un enga-

gement sur le climat. La venue de J. Rifkin a accéléré une prise de conscience désormais partagée et déclenché une dynamique d'acteurs inégalée, à côté de laquelle nous ne pouvions passer.

Notre engagement est désormais d'être vigilants aux finalités écologiques et sociales de ce grand projet, en adéquation avec la Transformation écologique et sociale que nous portons en région. L'appropriation citoyenne des enjeux sera au cœur des débats.

SRADDT

Un cadre commun pour l'avenir de la région

Le Schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire (SRADDT) actualisé et ses volets thématiques (climat, transport, biodiversité) ont été adoptés en septembre 2013. Il a été élaboré avec une large consultation des partenaires et des territoires menée par Myriam Cau grâce à la mise à disposition du projet initial dans divers lieux publics et sur Internet.

Le SRADDT enrichi constitue une vision souhaitable de développement de la région à l'horizon 2030. Il réaffirme six enjeux régionaux stratégiques :

- la connaissance comme bien partagé ;
- l'ouverture au monde ;
- le développement durable des territoires ;
- le bien-être et mieux-vivre ensemble ;
- la transition écologique ;
- la mobilisation citoyenne.

Il confirme aussi l'intérêt des partenaires à la mise en œuvre des Directives régionales d'aménagement (DRA), innovation qui avait été initiée par les écologistes.

Ainsi, aux directives Maîtrise de la périurbanisation et Trame verte et bleue, s'ajoutent deux nouvelles DRA essentielles pour le devenir du territoire :

- la **DRA Égalité des territoires** dont le travail d'élaboration est engagé. Le décrochage territorial, les quartiers cumulant des difficultés, les poches de pauvreté, la spécificité des territoires ruraux, la question de l'ingénierie territoriale et de l'accès aux services publics seront au cœur de la démarche. Ce travail nourrira le nouveau Schéma régional incluant l'égalité des territoires tel que prévu par la loi NOTRe ;

- la **DRA Mobilités** pour laquelle le travail politico-technique peine à avancer. Le diagnostic est partagé : nos engagements sur le climat

et l'engorgement régulier de l'agglomération lilloise nécessitent de poser la question des mobilités de façon plus profonde qu'en termes de transports et d'infrastructures. Nous devons agir sur les modes de vie, les nouvelles formes de travail, proposer des mobilités alternatives (covoiturage), prendre en compte la dimension des temps dans l'aménagement du territoire, mais les freins à l'action sont importants, notamment au sein du Conseil régional.

Enfin, la transition écologique et la « résilience territoriale » sont réaffirmées comme nouveau modèle de développement. Il s'agit de mobiliser les capacités des territoires

Le SRADDT : un cadre de référence de l'action publique régionale

à construire leur avenir plutôt que le subir et de s'assurer que les réponses immédiates apportées aux urgences sociales, économiques ou écologiques ne mettent pas en péril les stratégies de développement durable du territoire. L'enjeu est de taille ! Un travail d'outillage des acteurs est en cours dans le cadre des travaux de prospective.



Terrill du Pas-de-Calais. Photo F.M.

INDICATEURS DE RICHESSE

Pour en finir avec le PIB!

Depuis de nombreuses années la Région poursuit une démarche innovante de développement durable plus soucieux des ressources naturelles et du bien-être des humains. Piloter ce changement de cap nécessite des indicateurs qui rendent compte de notre réalité sociale et environnementale, éclairage que le PIB est incapable de nous donner.

Du local au national

Un travail approfondi a permis l'élaboration de cinq nouveaux indicateurs de richesse tels l'indicateur de santé sociale (ISS), l'empreinte écologique ou l'indicateur de développement humain (IDH). Pour que cette question ne soit pas qu'un débat d'experts, les citoyens ont été intégrés à la démarche : leur avis sur les nouveaux indicateurs et leur usage a été sollicité dans le cadre d'une conférence de citoyens. Ils sont encore mobilisés dans le cadre d'un forum hybride permanent aux côtés d'institutions productrices de données, d'élus, de techniciens et d'associations. Ces nouveaux indicateurs ont été enrichis dans le cadre d'un groupe de travail national piloté par Myriam Cau à l'Association des régions de France : elles disposent aujourd'hui d'un référentiel commun.

Enfin la loi Éva Sas (députée EELV) votée en janvier 2015 en fait des outils de pilotage national mobilisés en amont du vote du budget.

DEVELOPPEMENT DURABLE

Dans le DD, tout le monde est concerné!

Depuis 2000, la Région déroule le fil rouge du développement durable (DD) en l'incarnant dans une stratégie régionale puis dans un Agenda 21 en 2004. Bien avant que cela ne soit rendu obligatoire pour les collectivités, elle produit un rapport annuel du DD, devenu en 2013 son outil de suivi et d'orientation des politiques.

Articulée aux enjeux de développement qui structurent le SRADDT, la politique de la Région en matière de DD vise à mobili-

ser toutes les politiques régionales avec une intention essentielle : être une région responsable, exemplaire et incitatrice qui entraîne dans sa dynamique les acteurs du territoire. Aujourd'hui, l'Agenda 21 concerne toutes les politiques régionales.

Le pilotage global du développement durable a été assuré par Myriam Cau qui anime au sein de l'institution un comité de suivi de la DD-responsabilité. Créé en 2010 pour faire bouger les modes d'intervention,

il traduit les exigences de la Région, notamment dans le cadre des marchés publics, levier important de l'action régionale.

Le Centre ressource du développement durable (CERDD) poursuit son travail de mobilisation, de réflexion et d'incitation avec son réseau des ambassadeurs du DD, ses DD-tours ou ses « rencontres des nouveaux élus » pour convaincre par l'exemple. Le DD poursuit sa trajectoire et s'affirme.

DEVELOPPEMENT DURABLE

Le numérique au service de la participation citoyenne régionale

L'arrivée du numérique ouvre des perspectives pour faciliter la participation des habitants. Le Conseil régional est devenu leader sur le sujet. Que ce soit pour la mise en débat de ses politiques (vidéos en direct, consultations thématiques...) ou par l'appui d'acteurs dans les territoires qui souhaitent l'expérimenter, **les outils numériques sont un plus pour faire vivre le débat citoyen**. Un site spécifique est d'ailleurs dédié aux dispositifs participatifs régionaux : <http://www.participons.net>.

Par ailleurs, le Conseil régional a été **le premier à ouvrir un portail régional d'open data**. La libre mise à disposition des données publiques les rend accessibles aux citoyens intéressés. C'est plus de démocratie et plus de transparence. C'est aussi une aide précieuse aux chercheurs, étudiants qui trouvent là des données librement utilisables : <http://opendata.nordpasdecals.fr>.

À noter que le 24 avril 2015, le conseil régional votait son Schéma directeur des usages et services numériques. Un « SDUS 2 » enrichi de la parole des usagers sera à nouveau présenté aux élus régionaux à l'automne. À suivre...

PLAN 100 000 LOGEMENTS

La rénovation thermique accessible à tous

Le Conseil régional s'est fixé en 2012, sous l'impulsion d'Emmanuel Cau, **un objectif de réhabilitation énergétique et environnementale des logements du Nord-Pas de Calais**. Avec l'aide des propriétaires et de financeurs privés, il s'agit d'investir pour se doter d'un parc de logements plus confortables et mieux adaptés au défi climatique.



Notre région compte environ **1 750 000 logements dont 80% ont plus de vingt ans** et consomment plus de 300 kWh/m²/an. Les conséquences sur les factures énergétiques ou l'inconfort impactant la santé (qualité de l'air, humidité, ventilation) sont élevées et frappent d'abord les plus défavorisés. Face à ce constat a été engagé un plan de réhabilitation énergétique et environnementale du parc de logements anciens avec un premier objectif de 100 000 logements rénovés en basse consommation (104 kWh/m²/an) puis de 1 400 000 d'ici 2050.

Ce Plan 100 000 logements vise un triple objectif :

- lutter contre le **dérèglement climatique** (aider à atteindre en 2050 le facteur 4, une division par quatre des émissions

de gaz à effet de serre) ;

- lutter contre la **précarité énergétique** tout en améliorant le confort de vie ;
- développer l'**emploi local** (20 000 emplois maintenus ou créés pour quarante ans).

Former : la création de l'Audit énergétique et environnemental (AEE), qui préconise les travaux, a été accompagnée de la formation des professionnels, apprentis et lycéens aux diagnostics et à l'isolation performante.

Déployer : des conventions d'objectifs ont été établies avec les collectivités et des guichets uniques font connaître cette opportunité et les moyens de s'en saisir.

Financer et généraliser : pour aider tous les propriétaires à investir dans la rénovation énergétique de leur patrimoine, la Région engage depuis 2015 la mise en œuvre d'un tiers financeur qui mobilise des moyens publics et privés et avance les fonds des travaux sur une longue durée. Le retour sur investissement est prévu grâce aux économies d'énergie réalisées. Sans impact sur les budgets régionaux, le Plan 100 000 logements ouvre la rénovation énergétique à tous.



Maison éco-conçue. Photo F.M.

FRAMEE

Maîtriser l'énergie et notre destin

Ce qui nous anime, c'est le principe de responsabilité, celle de prendre à bras-le-corps les défis majeurs auxquels nous renvoient les crises sociale, écologique, économique et financière. Nous avons été pionniers dans la mise en œuvre des politiques de développement durable. Cette volonté s'incarne notamment dans le partenariat de la Région avec l'ADEME depuis 32 ans.

Le **Fonds régional d'aide à la maîtrise de l'énergie** et de

l'**environnement (FRAMEE)**, par la mise en commun d'objectifs et de fonds, a permis des avancées significatives dans différents domaines.

46 M€ consacrés à la lutte contre le réchauffement climatique (maîtrise de l'énergie, développement des ENR...)
24 M€ utilisés pour la production et la consommation responsables

L'accompagnement des porteurs de projets a donné naissance à de multiples réalisations innovantes, exemplaires et démonstratives.

Si le FRAMEE a contribué au lancement d'actions pilotes,

entraîné une prise de conscience et amorcé une dynamique, l'objectif lors de ce mandat a bien été d'accélérer, de multiplier et de généraliser les actions avec l'objectif global de contribuer à **diviser par quatre à l'horizon 2050 les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre**.

Le FRAMEE s'appuie de plus en plus sur des structures relais en région. Il est un fonds exemplaire pour alimenter des pratiques innovantes et a été reconnu comme tel au niveau national.

FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE

Vecteur d'émancipation et d'insertion professionnelle

La formation permanente favorise l'accès à l'emploi mais aussi le maintien des salariés dans les entreprises en mutation. La prise en compte du besoin d'émancipation, d'accompagnement des personnes pour enrichir leurs connaissances, les rendre acteurs et citoyens est au cœur de nos préoccupations. Le passage à la délégation de service public, plus souple que les marchés publics, devrait améliorer la prestation fournie, permettre de mieux s'adapter aux besoins des publics concernés, favoriser l'accompagnement vers un projet professionnel et l'insertion sociale mais aussi sécuriser les organismes de formation dans leur gestion.

L'une de nos priorités durant ce mandat a été d'aider les plus éloignés de l'emploi dans leurs projets, avant même leur entrée en formation, en renforçant les dispositifs d'information, d'orientation professionnelle, de VAE (validation des acquis de l'expérience) et de formation insertion jeunes (FIJ).

Une autre a été de favoriser l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap grâce au partenariat avec l'Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées (AGEFIPH).

- **Plan formation régional : 80 000 personnes par an**
- **formation permanente : 11 600 personnes dont 3 560 boursiers**
- **secteur sanitaire : 3 600 personnes dont 1 284 boursiers**

En tant que 2^e région la plus jeune de France, la priorité des écologistes est la lutte contre le décrochage scolaire et l'insertion des jeunes dans le monde économique, notamment par le biais de l'apprentissage, en assurant les aides financières en direction des entreprises et des apprentis.

Accompagner les contrats d'apprentissage, dans le secteur privé comme dans la fonction publique, reste notre objectif de développement.

Pour les formations sanitaires et sociales, nous avons recherché la meilleure adaptation de l'offre de formation aux évolutions et nous nous sommes interrogés sur la notion d'usure professionnelle et de seconde carrière pour les professionnels. Nos politiques, comme la démocratie participative ou l'égalité femmes/hommes, se déclinent sur les territoires et le travail-



leur social est un acteur de leur mise en œuvre. Lors des États généraux du travail social, nous avons proposé d'organiser des espaces d'échange, de formation et d'information réciproques entre les travailleurs sociaux et les institutions sous forme de journées d'échanges, de forums, de colloques et d'un portail. Ceci dans le cadre de l'évolution des formations initiales et continues des travailleurs sociaux.

Le lien avec le développement économique se traduit dans la promotion et l'accompagnement de la Transformation écologique et sociale régionale et dans l'identification et l'anticipation des besoins futurs. Les « métiers verts » existent déjà dans notre région (14% des emplois) et d'autres gisements d'emploi pourraient être activés.

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Des métiers d'avenir !

L'ESS est un secteur dynamique en Nord-Pas de Calais, qui compte pour 10,8% de l'emploi salarié (contre 9,9% au niveau national). C'est aussi un secteur particulièrement novateur, à l'origine des métiers de l'« innovation sociale », qui apportent une utilité sociale nouvelle dans l'économie.

Par exemple, AMAP et circuits courts révolutionnent les rapports entre producteurs et consommateurs dans les filières alimentaires tandis que l'auto-partage laisse entrevoir une nouvelle forme d'économie, celle de la fonctionnalité, où l'on paye non plus pour un bien mais pour un usage. C'est donc tout notre modèle de développement qui est au cœur de l'innovation sociale en ESS.



De nombreuses avancées ont eu lieu en matière d'ESS pendant le mandat :

- un bon bilan du programme stratégique régional PRDESS 2009/2014 (pérennisation de 10 000 emplois en faisant appel à près de 40 millions d'euros) ;
- une meilleure prise en compte du secteur de l'innovation sociale (intégrée aux dispositifs d'aide et d'accompagnement du Conseil régional) ;
- l'intégration des objectifs de la loi ESS de juillet 2014 (+ 40 000 emplois en cinq ans, reprise des entreprises par les salariés sous la forme d'une SCOP d'amorçage) aux objectifs régionaux. Il en résulte pour la période 2014-2020 un nouveau PRDESS qui a su s'adapter et structurer ses dispositifs de financement autour de ces nouvelles priorités.

TRANSITION ÉNERGETIQUE

La géothermie, une piste pour l'avenir

Longtemps ignorée dans les estimations du potentiel énergétique de la région, la géothermie est désormais prise en considération. L'existence d'un gros gisement en Wallonie a attiré l'attention sur les ressources des régions frontalières du Valenciennois, du Maubeugeois et de l'Avesnois. Emmanuel Cau a co-animé avec le chef d'entreprise Marc Roquette, dans le cadre du Schéma régional de développement économique, d'une mission d'enquête sur la géothermie. Les premiers résultats sont encourageants : la région Nord-Pas de Calais est riche en aquifères, tant superficiels que profonds, qui ont un potentiel thermique important et sont proches des bassins de population. Les anciennes galeries minières seraient également exploitables. Études géologiques, identification des acteurs économiques capables d'exploiter ces ressources, coopération avec le gouvernement wallon et l'université de Mons (Belgique)... le Conseil régional a désormais toutes les cartes en main pour impulser une politique volontariste de développement de cette source d'énergie. La diversification de nos approvisionnements grâce à l'apport d'une énergie renouvelable serait significative. La géothermie pourrait fournir 720 GWh par an dès 2020 et 3 180 en 2050. Ce serait alors 28 fois la production géothermique actuelle, l'équivalent annuel de l'énergie fournie par 275 000 tonnes de pétrole... ou de la réduction de 132 000 tonnes d'équivalents CO₂.



Centrale géothermique à Orly. Photo Alain Bachellier. Licence Creative Commons.

PLAN FORET

Une filière bois en région NPdC

Chef de file du développement économique, le Conseil régional Nord-Pas de Calais développe depuis 2009 un **contrat de filière forêt/bois en collaboration avec la Picardie** et travaille avec les représentants de toute la filière déjà regroupés sur les deux régions. La couverture en forêt est de 107 500 ha, suite à une progression de 16% en quinze ans, mais la région Nord-Pas de Calais reste avec la Picardie la moins boisée de France (8% pour une moyenne nationale de 30%).

D'ici 2040, le Plan forêt envisage un doublement de cette surface afin de retrouver ses multiples services (cadre de vie, eau et air pur, biodiversité, loisir et culture) tout en développant la filière locale de production et de transformation du bois matériau et énergie. Avec une surface agricole utile de 72%, 15% de zones urbaines et 13% de milieux naturels dont la forêt, la concrétisation de ce plan ne se fait pas sans tension. La plate-forme ARBRE (Assistance régionale au boisement et à la reforestation), créée en 2013, a pour but de regrouper les compétences de grands gestionnaires de milieux boisés pour accompagner la création



Photo F.M.

et la gestion écologique de boisements dans la région.

Paradoxalement, la filière forêt/bois régionale avec ses 28 000 emplois se positionne au sixième rang national alors que plus de 80% de son bois est exporté. Connaître, améliorer, accompagner, développer et innover sont les cinq axes du contrat pour qualifier la forêt et les bois, structurer la filière, développer les formations, les recherches, les expérimentations, dynamiser et relocaliser la filière.

- 4 840 entreprises et 28 288 salariés (+ 1 200 depuis le début du mandat)
- 1 945 élèves du CAP au BTS 517 apprentis

En doublant la surface forestière, on pourrait **doubler la filière forêt/bois pour atteindre 56 000 emplois**, soit plus que la filière automobile régionale ! En 2013, la Région aura mobilisé pour cela 5,9 millions d'euros dans le Plan forêt et la filière forêt/bois.

FONCIER

Lutter contre l'artificialisation des sols

Entre 2005 et 2009, notre région a perdu plus de 9 000 hectares de terres agricoles et de milieux naturels. La lutte contre la périurbanisation et le maintien des espaces agricoles à travers leur protection dans les documents d'urbanisme sont des enjeux majeurs de la maîtrise foncière à l'échelle régionale. Il s'agit également d'un enjeu social : la part du budget des ménages consacrée aux carburants est en croissance constante et risque de devenir considérable.

La région Nord-Pas de Calais doit répondre aux aspirations de ses habitants de mieux vivre ensemble dans un contexte démographique relativement stable sur les trente prochaines années, en décalage avec certains volontarismes territoriaux exacerbés.

Bien qu'elle n'ait pas de pouvoir réglementaire en matière de foncier, la Région rend un avis sur les Schémas de cohérence territoriale (SCoT). Quatorze territoires de SCoT ont été auditionnés au sein de la commission Aménagement du territoire, environnement, tourisme et plan climat présidée par Damien

Pour la moitié des SCoT, l'artificialisation des sols a pu être divisée par trois

Carême. Ces moments d'échange ont permis une prise de conscience débouchant sur l'inscription d'une urbanisation plus économe et raisonnée dans leur politique d'aménagement.

METIERS AGRICOLE

Mobilisation générale pour l'installation

Le renouvellement des générations en agriculture et l'accès au métier sont des enjeux cruciaux pour la région. Plus de 60% des exploitants de plus de 55 ans ne connaissent pas leur successeur alors qu'ils représentaient 30% des exploitants en 2010.

Jean-Louis Robillard en a fait l'une de ses priorités. Impulsée en 2011, la co-construction du **Programme régional pour la création et la transmission en agriculture (PRCTA)** a suscité une réelle adhésion et une forte mobilisation de l'ensemble des partenaires. La **mission d'enquête «Demain, je serai agriculteur»** a rassemblé plus de 260 personnes représentant 90 organismes. Grâce à la concertation et au dialogue, des clivages ont pu être dépassés, des points de vue rapprochés, des coopérations nouées au service de l'installation et du renouvellement des générations en agriculture. Le PRCTA propose un ensemble de dispositifs coordonnés autour de quatre axes :

- mettre en réseau, échanger, communiquer ;
- favoriser l'accès au foncier ;
- accompagner et former porteurs de projet et cédants ;
- financer les projets.

En totale cohérence avec son Schéma d'alimentation et d'agriculture durables, la Région a orienté ses financements vers les projets

d'installation répondant aux enjeux de société : **projets engagés vers l'agro-écologie et vers une alimentation de qualité pour tous.**

L'action régionale s'est traduite à la fois par :

- le financement des structures de terrain qui accompagnent les porteurs de projet (Chambre d'agriculture, CEDAPAS, Avenir, Jeunes Agriculteurs, Terre de liens, FRCUMA, À petits pas ;
- le renforcement des moyens alloués à la SAFER recentrant ses actions en faveur de l'installation ;

- une dotation de 100 000€ à la fondation Terre de liens pour l'acquisition de foncier ;

- une attribution de 100 000€ permettant le stockage temporaire de foncier via la SAFER ;

Plus de 7,5 millions d'euros en faveur de l'installation des jeunes

- le financement de 147 projets d'installation agricoles qui n'ont pas accès aux aides de l'État ;
- la création d'un fonds doté de deux millions

d'euros pour l'attribution de prêts à taux zéro afin de faciliter l'accès aux prêts bancaires pour ces projets et de créer un véritable effet levier.

Jamais le Conseil régional ne s'est autant mobilisé sur cette question, également sociale et économique. Il a consacré depuis 2010 plus de 7,5 millions d'euros en faveur de l'installation des jeunes. De quoi influencer positivement et concrètement sur l'avenir de notre agriculture.

AGRO-ÉCOLOGIE

Inciter au changement des pratiques

L'un des trois axes du Schéma régional d'alimentation et d'agriculture durables vise à **accompagner les exploitations agricoles et les filières dans leur transition vers la triple performance**, économique, environnementale et sociale. Cet engagement se traduit à travers le **Plan agroenvironnement régional** qui contribue aux enjeux de préservation des ressources naturelles et des biens communs : eau, sols, air, biodiversité, paysages...

Ainsi, différents **organismes de recherche, d'expérimentation et de développement agricole** (Agro-transfert,

FREDON, Pôle légumes, GAB-NOR, lycées agricoles...) ont été mobilisés et soutenus pour la mise au point et la diffusion de nouvelles techniques en matière d'agro-écologie, de développement de l'agriculture biologique, de durabilité des élevages, d'amélioration de la qualité agronomique des sols.

Le socle du plan agro-environnement repose sur **une approche globale de l'exploitation agricole** grâce à la mise au point et la généralisation d'un diagnostic agro-environnemental des fermes, support de l'évolution des pratiques vers des méthodes

alternatives.

Ces principes de diagnostic agro-environnemental global et d'agro-écologie ont été inscrits au programme de développement rural du FEADER et permettront de favoriser le soutien aux fermes répondant à ces orientations.

ALIMENTATION

Reconnecter système alimentaire et territoire

Dans notre région urbaine et péri-urbaine, les élus écologistes se sont emparés de la question « Nourrir les villes demain ». **Un dispositif original de contractualisation avec les territoires, le CAAP'Agglo** (Contrat d'alimentation et d'agriculture péri-urbaines), a été expérimenté avec trois agglomérations : la communauté d'agglomération du Douaisis, la métropole de Lille et Artois Comm'. Les modalités du contrat sont ambitieuses : **traiter de l'alimentation et du foncier, et adopter une gouvernance multi-acteurs.**

La Région soutient les projets de chaque agglomération à hauteur de 150 000 €/an pendant trois ans. Le dispositif est plébiscité par les acteurs. Les programmes menés ont permis la réalisation d'actions concrètes autour des circuits courts, de l'installation, de la préservation du foncier agricole, de l'approvisionnement local de la restauration collective, etc.

POLE AGROE

Le secteur agroalimentaire progresse vers la triple performance

Grâce à l'appui du pôle d'excellence agroalimentaire **AGROE**, les **TPE et PME renforcent leur capacité à s'approvisionner, transformer localement et construire des filières équitables.** Faisant du développement durable l'une de ses priorités, AGROE accompagne aussi les entreprises agroalimentaires dans leur recherche d'efficacité énergétique. Notre action au sein du bureau du pôle a impulsé cette stratégie.



Ferme bio en milieu périurbain. Photo G.B.

CONSOMMATION

Des circuits courts pour consommer local

Jean-Louis Robillard a impulsé une politique volontariste autour de la **re-localisation du système alimentaire**. Elle vise à construire un nouvel équilibre entre filières longues et filières courtes pour soutenir une production alimentaire de proximité et de qualité. Cette volonté de développer les circuits courts s'est traduite par :

- une aide financière à plus de 250 projets de diversification agricole qui favorisent le **maintien de la valeur ajoutée dans les fermes** (paniers, points de vente à la ferme, magasins collectifs, marchés fermiers, etc.);
- le **soutien aux associations** qui accompagnent ces projets (AMAP, FRCUMA, CIVAM, ARVD, etc.) pour plus d'un million d'euros;
- l'**appui aux territoires** qui portent des projets de relocalisation du système alimentaire (CAAP'Agglo par exemple).

Le **Réseau rural et périurbain** co-piloté par la Région a permis une avancée majeure. Ainsi, les partenaires ont construit des outils communs et partagés, mis à la disposition de tous les porteurs de projets : annuaire ressources, recueil d'expériences et guide de bonnes pratiques, panorama des initiatives régionales, annuaire en ligne des fournisseurs locaux pour la restauration collective...

BIODIVERSITE

Des stratégies régionales de préservation

Une nature à regagner

L'état du patrimoine naturel en Nord-Pas de Calais, suite à l'histoire industrielle et démographique qui est la nôtre, ne nécessite pas seulement des politiques volontaristes de préservation mais également de reconquête. Avec 13% d'espaces naturels contre presque 40% en moyenne dans les autres régions, il est nécessaire de regagner de la nature, de *recapitaliser* la région. La nature a une multitude de services écosystémiques à nous offrir : pollinisation, épuration des eaux et de l'air, rétention des sols pour éviter l'érosion, stockage du carbone, micro-régulation climatique, prévention des risques, etc. Sans compter qu'elle est source de bien-être pour les habitants qui ont l'occasion de la fréquenter. Les politiques environnementales de la région emmenées par Emmanuel Cau sont donc un enjeu majeur.

Avec ses 30 réserves naturelles régionales, le Nord-Pas de Calais se place en tête des régions françaises

Agir maintenant pour le patrimoine de demain

Ces politiques s'inscrivent dans le temps long, celui d'une génération, mais il est déjà possible d'en dresser le bilan. Ce mandat a vu l'adoption en 2014 du schéma régional de cohérence écologique Trame verte et bleue. De nouvelles réserves naturelles régionales ont été créées, dont le nombre passera fin 2015 à trente (elles sont à peine plus de 140 sur l'ensemble du territoire national!). Avec les trois parcs naturels



Jardin botanique à Arras. Photo Napaflo. Licence Creative Commons.

régionaux, qui couvrent 25% du territoire régional, le Nord-Pas de Calais s'impose comme la première

région du pays en matière de conservation.

Le Plan forêt et la réintroduction d'espèces sont d'autres volets de l'action régionale, dont la mise en œuvre est parfois conflictuelle : les usages (logement et transports, agriculture et foresterie) entrent en compétition et nous devons concilier besoins présents et à venir, économie et environnement.

Pour préserver et restaurer, il faut connaître. L'observatoire régional de la biodiversité à Bailleul et le CERCLE (Collectif d'expertise régionale sur le climat et son évolution) renseignent sur l'état de la nature en région et livrent leurs recommandations. Pour préserver, il faut aussi aimer et c'est tous les habitants qui sont invités à se rapprocher de leur milieu naturel et à exercer leur écocitoyenneté.

CLIMAT

Vers des universités zéro carbone

Faire des campus du Nord-Pas de Calais des lieux où s'invente la transition écologique, où émergent les formations aux métiers du futur, où les étudiants libèrent leur créativité pour défricher des pistes nouvelles. Voilà l'ambition de ce projet majeur qui fédère les universités et grandes écoles du Nord-Pas de Calais.

Avec plus de 150 000 étudiants, 20 000 personnels, des sites variés sur tout le territoire, des centaines de bâtiments, des kilomètres de réseaux urbains, les campus sont **des lieux particulièrement bien adaptés pour devenir démonstrateurs de la Troisième**

Révolution industrielle. On y parle bien sûr de performance énergétique des bâtiments, de réseaux intelligents, de stockage de l'énergie, de mobilité innovante, mais aussi de biodiversité sur les campus, d'économie circulaire, d'ouverture de l'université sur la ville, de changement de comportement, d'implication des étudiants et des personnels dans la gouvernance, etc.

La feuille de route est écrite et la Région soutient la structuration d'une équipe dédiée, pour accompagner le montage des projets et l'animation de la démarche.

Université Lille 1. Photo Damien Pollet. Licence Creative Commons.



TRAIN REGIONAL

Le train régional accessible, ça continue !

Autorité responsable du TER depuis 2007, la Région finance 75 % du coût du train régional confié à la SNCF. Elle a permis le renouvellement et la modernisation de 90 % des rames TER et a massivement investi sur les gares, les pôles d'échanges et la rénovation des voies ferrées. Sur le littoral, les TGV circulent depuis 2010 de Paris à Rang du Fliers grâce à l'électrification de la ligne. En semaine, deux à trois TER-GV par jour relie Lille à Arras dans chaque sens.

Cet effort a permis d'augmenter de 2,5% par an la fréquentation du TER mais cela ne représente encore que la moitié de l'objectif de doublement de la fréquentation.

Pour atteindre cet objectif, l'engagement matériel sur le



Photo S.T.T.

TER doit être complété par sa promotion grâce à la nouvelle convention 2015-2025, mais également par la poursuite des opérations-phares.

TER Mer et TER Vert : pour 90 000 personnes chaque année, ce sont cinq week-ends de l'été à un euro par personne, sur le littoral et dans les parcs naturels régionaux, avec une correspondance assurée par les transports locaux et la mise à disposition de vélos.

Comités de lignes : ils assurent deux fois par an l'information et la consultation des usagers dans treize comités de lignes et permettent à la Région et à la SNCF d'améliorer le service. Ainsi, en 2012, l'ensemble des horaires des trains a été « cadencé », c'est-à-dire rendu régulier sur l'ensemble du réseau.

ECO-MOBILITE

Changer les comportements

Des objectifs pour bouger sans polluer

Pour lutter contre le changement climatique, la Région a inscrit dans le Schéma climat air énergie la réduction de 20% des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2020. Pour s'en donner les moyens au-delà des seules réponses techniques (infrastructures et trains), les écologistes ont fixé des objectifs pour organiser notre mobilité : sur les parts des modes actifs (marche, vélo) et des transports en commun (doubler l'usage du TER), mais aussi sur l'utilisation efficace de la voiture avec de nouvelles pratiques : télétravail, aménagement des temps, covoiturage, éco-conduite,

autopartage, voies réservées sur les grands axes, etc.

Organiser l'écomobilité avec un « bouquet de solutions » : pour répondre aux besoins de mobilité de chacun, il faut penser intermodalité. Du départ à l'arrivée, les déplacements se pensent en combinant les solutions : transports individuels, collectifs, vélos et voitures partagées...

Trois axes pour agir :

- intermodalité
- nouveaux usages
- changement des comportements

Au-delà, le travail essentiel à réaliser porte sur le changement de nos comportements : pour un report de la voiture individuelle vers une mobilité plus sobre, il faut identifier et dépasser les freins. La campagne d'incitation « Un mois d'abonnement au TER acheté, un mois gratuit » lancée à l'initiative des élus écologistes a été un succès et est pérennisée.

Après avoir organisé un colloque, les écologistes ont porté ce diagnostic sur les nouvelles mobilités et l'évolution des mentalités et fait inscrire une stratégie globale d'écomobilité dans le Schéma régional des transports et des mobilités.



Photo Renaud Chadkowski. Licence Creative Commons.

CONVENTION TER

Un service plus efficace et écologique

Le nouveau contrat passé entre la Région et la SNCF est passé pour dix ans et engage l'opérateur à adapter et améliorer le TER pour que tous les habitants de la région connaissent et apprécient le train. Il garantit d'abord le service actuel avec la présence d'agents en gare et de contrôleurs dans les trains.

Forts de leur connaissance du terrain et de l'expertise apportée par les usagers, les élus EELV ont obtenu de nombreuses avancées dans la convention TER 2015-2025.

Un train plus efficace et adapté :

- avec la consultation des associations d'usagers et de personnes handicapées ;
- la consultation des départements et agglomérations pour la coordination des horaires et la mutualisation de services et moyens en gare ;
- une conférence annuelle de concertation avec les usagers, les collectivités et des organisations syndicales de cheminots ;
- l'accélération du programme train + vélo : abris-vélos généralisés en 2020, zones de rangement dans les TER-GV.

Un train plus écologique avec :

- un plan d'économies d'énergie dans les gares et les trains ;
- un plan de sauvegarde de la biodiversité sur les voies et dans les gares.

Un train plus attractif pour les usagers avec :

- des campagnes de promotion du TER ;
- des campagnes de communication pour les changements de comportement en vue de la fréquentation du TER ;
- des tarifications revues ;
- la lutte contre la fraude.

NOS ENGAGEMENTS MIS EN ŒUVRE



TRANSFORMER L'ÉCONOMIE

1 Piloter l'action publique différemment

- À l'aide de nouveaux indicateurs (l'IDH en complément du PIB) ;
- Avec une approche « projets » (grâce à la méthode de la Transformation écologique et sociale régionale).

3 Introduire les critères environnementaux dans les subventions régionales

- Éco-conditionnalité des aides directes aux entreprises ;
- Clause environnementale et de développement durable dans les marchés publics régionaux.

5 Relocaliser la production en région

- Succès pour les filières alimentaires avec le renforcement des circuits courts (3,6 millions d'euros pour financer les projets de vente à la ferme, magasins collectifs, etc.) ;
- **La relocalisation reste un défi majeur pour le secteur industriel.**

7 Développer les emplois de la transition énergétique

- Bâtiment : 20 000 emplois maintenus et créés pour 40 ans (salariés du bâtiment, auditeurs thermiques, etc.) ;
- Filière bois : 1200 emplois créés (+ 4%) pendant le mandat et + 100% grâce au doublement de la surface boisée prévu par le plan forêt ;
- Énergies renouvelables : un gisement à explorer grâce à la TRI, à la géothermie et à l'appel à projets 2015 sur l'éolien off-shore.

9 Faire de l'installation en agriculture une priorité

- Mise en place du Programme régional pour la création et la transmission en agriculture (début 2011) : 130 installations aidées par la Région.

2 Changer de modèle de développement

- Un territoire d'expérimentation pour la Troisième Révolution industrielle (transition énergétique, économie circulaire, économie de la fonctionnalité, etc.) ;
- Mise en place de modes de financements innovants (ex. « tiers-investisseur » du plan 100 000 logements).

4 Orienter la recherche vers la conversion écologique

- Financement de projets sur les matériaux agro-sourcés, l'analyse en cycle de vie, l'économie circulaire des sédiments, etc. ;
- Soutien aux projets de recherche émergents : programme « Chercheurs Citoyens ».

6 Soutenir l'économie sociale et solidaire

- 40 millions d'euros d'aide au secteur de l'ESS ;
- Création d'une chaire interuniversitaire ;
- **Perte de marchés publics régionaux pour des entreprises de l'ESS (chèques déjeuner, santé-prévoyance).**

8 Convertir l'agriculture régionale

- Aides orientées en priorité vers les projets agricoles vertueux (bio, agro-écologie, signes officiels de qualité) : + 64% de fermes bio pendant le mandat ;
- Opération d'introduction de produits bio locaux dans les lycées (44 lycées engagés en 2014).



RESTAURER

1 Lutter contre les gaz à effet de serre (GES)

- Objectif du SRCAE : diviser par 4 les émissions de GES pour 2050 ;
- Objectif du Masterplan : autonomie énergétique et 100% de renouvelable en région.

3 Mettre fin aux grands projets inutiles et polluants

- Reconfiguration de Calais Port en « Écoport » ;
- Abandon du projet ARENA de Dunkerque ;
- **Malgré tout, mise en service depuis 2012 de l'incinérateur de Flamoval ;**
- **Terminal méthanier de Loon-Plage en cours de construction (mise en service prévue pour 2015).**

5 Sortir les marchandises de la route

- Renforcer le fluvial (canal Seine Nord et réseaux secondaires) ;
- Pas de financement régional dédié aux routes dans le contrat de plan État Région ;
- Soutien à l'intermodalité et aux éco-mobilités.

8 Limiter le risque d'exposition

- Création de l'audit énergétique environnemental (AEE) ;
- Organisation de colloques sur la pollution de l'air, les perturbateurs endocriniens ;
- Introduction de produits issus de l'agriculture biologique dans les lycées.



LA NATURE

2 Stopper l'étalement urbain

- Élaboration de la Directive régionale d'aménagement « étalement urbain » pour limiter l'artificialisation des sols;
- **La Région n'est toujours pas opérateur foncier (pas d'agence régionale du foncier).**

4 Préserver les écosystèmes

- États des lieux sur la biodiversité;
- Adoption du SRCE-TVB;
- Soutien à la recherche sur la biodiversité, l'environnement, les systèmes agricoles durables, etc.

6 Fermer la centrale de Gravelines

- **Toujours pas... Mais les bases d'une future filière de démantèlement du nucléaire sont posées.**

7 Décarboner l'agriculture et les industries

- Agriculture : systèmes alimentaires territorialisés (circuits courts, politique de « Gouvernance alimentaire »), travail sur l'autonomie des élevages;
- Industrie : axe de la stratégie de Troisième Révolution industrielle.

7 Encourager la recherche en éco-toxicologie

- Recherches en santé-environnement-société (27 projets soutenus).

Réalisé

Partiellement réalisé

Non réalisé



PRENDRE SOIN DE NOUS

1 Renouveler la démocratie régionale

- Création de l'Instance régionale du débat public;
- Expérimentation réussie des budgets participatifs des lycées;
- La démocratie participative devient une politique régionale;
- Appui aux associations, initiatives citoyennes et à l'éducation populaire.

3 Lutter contre la précarité étudiante

- Création des contrats étudiants (plus de 700 par an);
- Soutien à la réussite (près de 2000 étudiants accompagnés par an);
- Soutien à la mobilité internationale (plus de 1600 bourses Blériot par an);
- Augmentation du nombre d'allocations de thèses (+60% sur le mandat).

5 Renforcer la culture dans tous ses états

- De nouveaux lieux d'art décentralisés (Louvre Lens, antenne de l'Institut du monde arabe);
- Soutien de l'art dans les territoires (jusqu'au cœur des quartiers et en impliquant les habitants).

7 Développer le numérique pour tous

- Encouragement à la création numérique;
- Accès des territoires au très haut débit.

8 Faire du Nord-Pas de Calais une région hospitalière

- Organisation d'un accueil digne pour les migrants et les Roms (aide humanitaire, accès aux droits);
- Opposition au traité du Touquet.

10 Améliorer de l'offre de soin

- Développement des maisons de santé (8 en fonctionnement, 7 en voie de construction et 1 en projet).

2 Offrir une haute qualité pédagogique et sociale dans les lycées

- Inscription de l'opération « Lycée du 3 millénaire »;
- Rénovation énergétique des lycées (plan EFeEL) et espaces de travail plus agréables;
- Accès au numérique renforcé;
- **Freins à la mise à disposition de vélos dans des lycées pilotes;**
- **Pas de progrès sur l'accessibilité pour les associations des espaces en dehors des heures de cours.**

4 Rénover les bâtiments universitaires

- Construction et rénovation de bâtiments universitaires et de recherche à Lille, Maubeuge, Roubaix, Dunkerque, Boulogne-sur-Mer, Villeneuve d'Ascq, etc.;
- Les learning centers sortent de terre à Villeneuve d'Ascq et Dunkerque;
- **Blocages politiques qui ont empêché que la Région investisse dans le logement étudiant.**

6 Soutenir la création artistique

- Sécurisation des créateurs grâce aux conventions pluriannuelles d'objectifs (de 4 à 30 en cinq ans);
- Aide à la création artistique (200 projets et 50 résidences soutenues);
- Accompagnement des disciplines nouvelles.

9 Renforcer la politique de solidarité avec nos partenaires

- 1% Nord-Sud opérationnel avec nos territoires de coopération (hôpital à Madagascar, plan climat au Brésil, agroforesterie au Mali, etc.);
- Renouvellement du label « territoire de commerce équitable ».

ECO-SYSTEMES

Colloque sur les métiers de l'arbre

Faire d'un colloque sur l'arbre un succès populaire, avec plus de 400 personnes et des scientifiques de renom (J.-M. Pelt, les époux Bourguignon, J.-M. Valet, F. Coulon), c'est tout le pari réussi de Janine Petit.

Connaître l'arbre en tant qu'être vivant, ses rôles fondamentaux, ses bienfaits, ses dons, constitue les bases de la conduite à tenir pour le sauver et nous sauver tous.

L'arbre joue un rôle essentiel pour :

- l'eau, en participant au cycle de l'eau, lutte contre les inondations, la sécheresse, l'érosion ;

- l'air, car c'est à la fois un climatiseur géant, un poumon, un filtre et un puits de carbone contre les gaz à effet de serre ;

- le sol, car il le fertilise et le régénère en fabriquant humus et matière organique, et il augmente la qualité des sols cultivés en agroforesterie ;

- la biodiversité, car il nourrit, abrite et protège des milliers d'espèces et forme la trame verte nécessaire au bon fonctionnement des écosystèmes ;

- la santé physique et mentale, grâce à la pharmacopée, l'épuration de l'air, etc.

L'existence de formations initiales, continues et supérieures aux métiers de l'arbre, de sa naissance à sa mort pour l'élever, le soigner et récolter ses dons est un besoin vital pour sauver la planète.

Le 26 novembre 2015 auront lieu les Assises des métiers de l'arbre au Conseil régional Nord-Pas de Calais.

MOBILITES ACTIVES

Un plan vélo régional

Le plan vélo régional, porté par Paulo-Serge Lopes et adopté en novembre 2013, comprend trois objectifs :

Le **programme régional des véloroutes voies vertes (VVV)** a défini un tracé de 1 200 km. Aujourd'hui, un quart des itinéraires (330 km) peuvent être utilisés, dont la moitié sont complètement équipés ou signalisés. La Région subventionne les départements, intercommunalités ou communes pour réaliser des itinéraires ou des relais vélo.

Ainsi, en 2014 par exemple, 60 km ont été réalisés, sur la véloroute de la mémoire entre Arras et la Picardie, sur le site des Deux Caps entre Wimereux et Sangatte ainsi que le « chaînon manquant » de 6 km entre Maubeuge et Ferrière.

TER + vélo, tandem gagnant : 20 gares ou haltes TER équipées par an, 100 % en 2020.

Depuis 1994, les vélos peuvent être embarqués dans les TER mais il est préférable de stationner les vélos dans les gares, au départ ou à l'arrivée.

Les véloroutes voies vertes (VVV) : 25 km/an, 1 200 km en 2030

D'un tiers en 2010, la moitié des 155 gares et points d'arrêt TER (sur les 205 gares au total mais représentant 99,8 % des usagers) sera équipée en abris-vélos et un tiers en abris-vélos fermés et sécurisés fin 2015 (2 000 places). Au programme, Seclin, Somain, Bully et Lillers. Mais il reste des gares importantes où la demande doit être soutenue : Béthune, Boulogne, Calais, Dunkerque et Valenciennes. Enfin, une campagne de « promotion des deux

vélos » (un au départ, l'autre à l'arrivée) sera engagée.



Véloroute du Paris-Roubaix. Photo EELV.

Dix lycées et centres d'apprentis (CFA) pilotes pour le vélo

60 % des lycées publics sont actuellement équipés de garages à vélos, dont la moitié sont sécurisés, et un diagnostic d'équipement est mené pour les CFA et lycées privés. Trois actions sont donc mises en place :

- augmenter le taux d'équipement des lycées et CFA ;

- inciter à la pratique du vélo dans le cadre de plans de déplacements d'établissements scolaires (PDES) ;

- mettre en place dix lycées et CFA « pilotes » avec PDES, ateliers de réparation, flotte de vélos...

Perspectives : accélérer et convaincre

25 années ont été nécessaires pour « réinstaurer » le vélo dans l'espace public et dans la demande sociale. Pour accélérer la dynamique, la mobilisation des élus et des militants est nécessaire.

BIODIVERSITE

Réintroduction du castor

Castor fiber ou bièvre, le castor eurasiens

a longtemps été présent dans les paysages du Nord-Pas de Calais. Les pollutions dues à l'industrie et à l'agriculture l'ont chassé de nos cours d'eau mais les élus écologistes proposent sa réintroduction. C'est un animal ingénieur qui entretient les berges des rivières. Les « barrages » qu'il construit à l'aide de bois mort stabilisent le débit des cours d'eau ainsi que ses berges et créent ou restaurent des habitats favorables à d'autres espèces.

La réintroduction du castor serait un signal

fort de la renaissance de nos écosystèmes, autant pour les autres espèces dont c'est l'habitat (comme la loutre, qui pourrait être elle aussi réintroduite) que pour les habitants de la région, appelés à se réinvestir dans leur patrimoine naturel à travers cet animal emblématique.

La concertation menée dans le parc naturel régional (PNR) de l'Avesnois avec les agriculteurs, les élus, les forestiers, les chasseurs et les pêcheurs, si elle est favorable, permettra de lancer les dossiers et d'envisager un relâcher à l'automne 2016.



Castor eurasiens. Photo Per Harald Olsen. Licence Creative Commons.

ALIMENTATION

Une gouvernance régionale au service de la qualité

Sous l'impulsion de Jean-Louis Robillard, le Nord-Pas de Calais est la première région française à s'être saisie de la question de la **gouvernance alimentaire**. Son objectif est de favoriser l'accès de tous à une alimentation de qualité, de proximité, préservant les ressources. Pour ce faire, le vice-président a engagé un processus très largement participatif articulé en quatre étapes :

- la **concertation** des parties prenantes du système alimentaire régional, qui a réuni plus de 400 professionnels. Ainsi, les acteurs ont confronté leurs visions et leurs contraintes, pour aboutir à un diagnostic partagé du système alimentaire et à l'identification de six axes prioritaires pour une politique régionale de l'alimentation ;

- le **premier débat public régional**, « Et demain, qu'est-ce qu'on mange ? » qui a mobilisé en 2014 plus de 700 personnes (agriculteurs, transformateurs, artisans, élus, citoyens, militants associatifs, acteurs de la santé, etc.). Le débat a permis d'identifier les attentes et besoins des citoyens, et de dégager les champs d'actions communs possibles ;

- la **consultation** d'acteurs et d'experts pour approfondir certains aspects de la réflexion : la construction d'un référentiel « alimentation durable », sous la direction du Centre ressource du développement durable (CERDD) et une étude portant sur l'impact de la production alimentaire sur la ressource en eau, conduite par le CNRS ;

- le lancement d'une **contractualisation avec trois agglomérations** (communautés d'agglomération du Douaisis, de l'Artois et de Lille), à titre expérimental sur la thématique de l'ali-

mentation : le Contrat d'agriculture et d'alimentation périurbaines (CAAP'Agglo).

La méthode de concertation large fait apparaître aujourd'hui ses premiers résultats :

- intégration de l'enjeu alimentaire au cadre stratégique de la politique régionale, le Schéma régional d'alimentation et d'agriculture durables ;

- **décloisonnement des parties prenantes**, qui a permis de faire émerger de nouvelles coopérations efficaces entre les acteurs du système ;

- meilleure lisibilité des dispositifs et implication significative dans les évolutions vers un système alimentaire territorialisé ;

+ 64 % de fermes bio depuis 2010



Photo Hardworkinghippy. Licence Creative Commons.

- nombreuses initiatives remarquables repérées, mises en réseau et soutenues ;

- lieux de gouvernance ouverts.

L'opération de gouvernance alimentaire a permis d'impulser une dynamique régionale qui ne demande qu'à être poursuivie et consolidée au service d'un système alimentaire renouvelé.

SANTÉ

Répondre aux besoins dans la proximité

Les politiques de prévention santé menées par le Conseil régional ont pour objectif d'irriguer l'ensemble des territoires et de lutter contre les disparités sociales et territoriales en matière de santé. Elles ont surtout un effet de levier.

Les élus EELV ont particulièrement soutenu la création des maisons de santé pluridisciplinaires, dont huit sont aujourd'hui en fonctionnement, sept en voie de construction et une en projet. Le financement varie de 100 000 à 250 000 € selon le territoire d'implantation (rural ou urbain), le portage public ou privé, l'existence d'un projet de santé du territoire et s'il s'agit d'une création, rénovation ou extension.

Une maison de santé pluridisciplinaire doit comprendre **une équipe de soins pluridisciplinaire et un service d'éducation pour la santé et la santé environnementale**. Elle doit assurer une mission de coordination des soins médicaux ainsi qu'une mission de coordination entre soignants, travailleurs sociaux et services à domicile. C'est important pour mieux intégrer l'amont et l'aval du parcours de soins.

Ces projets ambitieux concourent à une véritable mission de service public en santé.

FILIERE BIO

De la fourche à la fourchette

Face au retard de notre région dans ce domaine, une **politique volontariste de développement de l'agriculture biologique** a été engagée dès 2010 par EELV. Le deuxième plan régional de développement de la bio 2014-2020 a été mené avec l'ensemble des acteurs dans une dynamique de co-construction. La priorité réaffirmée est la structuration économique des filières. Cette approche originale consiste à s'appuyer sur les entreprises pour tirer les producteurs vers la conversion : les besoins actuels

des entreprises nécessiteraient un doublement des surfaces en bio dans la région ! Trois outils complémentaires ont été mis en œuvre : la charte d'engagement « bio, local et équitable » pour l'approvisionnement des entreprises agro-alimentaires, le Club des entreprises bio et l'accompagnement des agriculteurs à la conversion.

Les résultats sont là : + 64 % de fermes bio en région depuis 2010 ; 25 entreprises adhérentes au Club bio. De manière très concrète, deux nouvelles filières bio

régionales ont été créées : le Ptinor, pain 100 % bio local, et la filière porc bio grâce à la création de l'association Viandes bio du Nord-Pas de Calais qui fédère l'ensemble des acteurs. Depuis 2010, plus de 6 millions d'euros ont été consacrés au développement de la bio en région. Son développement passe aussi par le levier de la restauration collective, d'où l'opération d'introduction de produits bio locaux dans les cantines : 44 lycées engagés en 2014.

LYCEES

Les jeunes ont le pouvoir d'agir!

Le budget participatif des lycées (BPL) a l'ambition d'intéresser les jeunes lycéens à l'action publique en leur permettant, à travers un exercice grandeur nature de démocratie, de prendre part aux décisions qui les concernent.

Le BPL repose sur une idée simple : permettre aux membres de la communauté éducative, lycéens au premier chef mais aussi enseignants, personnel administratif et technique, parents d'élèves de décider de l'utilisation d'une fraction du budget d'investissement du lycée pour la réalisation de projets d'amélioration de leur cadre de vie.

Après une expérimentation en 2010 dans cinq lycées, le BPL s'ancre progressivement. En 2015, 111 démarches BPL ont été organisées dans 85 lycées. C'est au total plus de 4300 participants dont 3500 jeunes, 204 projets soumis au vote, 64 projets votés et réalisés pour un budget total avoisinant les 7,2M€.

Un comité de pilotage réunissant les parties prenantes (lycéens, Région, rectorat, DRAAF, syndicats de fournisseurs et de professeurs, fédération de parents d'élèves) veille à sa constante amélioration et à l'articulation avec les instances représentatives.

Au final, le BPL apporte le sentiment d'être pris au sérieux, l'envie de participer et un climat plus apaisé propice au dialogue et au bien-être dans les lycées.

DEBAT PUBLIC

Première instance régionale en France !

Emblématique de la politique régionale de démocratie participative portée par EELV, l'instance régionale de débat public (IRDP), créée en mars 2012, s'affirme comme un outil efficace de participation des citoyens.

2013 : **premier débat public infra-régional du pays de Saint-Omer « Pour un territoire numérique durable »**. Il s'est agi d'apporter un appui méthodologique au territoire qui souhaitait enrichir sa première stratégie numérique en s'adjoignant la réflexion d'experts mais aussi des habitants, usagers des services numériques. La volonté était de vérifier auprès des citoyens la pertinence des projets envisagés et le cas échéant de les modifier pour répondre aux attentes. Le débat s'est déroulé pendant quatre mois, il a mobilisé 450 personnes et permis l'émergence de cent nouvelles propositions. En clôture du débat, les élus du Pays de Saint-Omer sont venus présenter aux citoyens leur « plan territoire numérique » incluant leurs attentes.

Mars à juin 2014 : **premier débat public régional « Et demain, qu'est-ce qu'on mange ? »** initié par le vice-président Jean-Louis Robillard pour apporter l'éclairage des citoyens sur deux questions portant sur la santé et l'autonomie alimentaire. Avec une séance de lancement, trois rencontres citoyennes, cinq forums thématiques dans cinq territoires de la région, le débat public a mobilisé environ 900 participants, suscité la production de 25 carnets d'acteurs et conforté les grands axes

**En seulement trois ans :
trois débats publics
infra-régionaux et
un débat public régional**



d'une politique régionale de l'alimentation.

Février à avril 2015 : **deuxième débat public infra-régional**. La communauté de communes de Pévèle Carembault saisit l'IRDP pour un appui à l'organisation d'un débat portant sur les compétences de la nouvelle communauté de communes. Trois sujets sont proposés : la

qualité de vie, les déplacements et l'épanouissement sur le territoire.

Le prochain débat public infra-

régional portera sur la question des mobilités dans le pays de Saint-Omer.

Ainsi, l'IRDP joue pleinement son rôle d'incitation et de facilitateur de démarches participatives dans les territoires et d'innovation sociale en permettant la mise en débat de sujets de société.

L'Instance régionale de débat public, identifiée au niveau national, pourrait inspirer le gouvernement et les autres régions qui réfléchissent à la modernisation et à la démocratisation du dialogue environnemental, économique et social.

DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

Zoom sur les fonds participatifs

La **politique régionale de démocratie participative** a été coproduite au moyen d'ateliers, de trois forums régionaux et de rencontres territoriales.

**4 000 projets soutenus par an
130 000 habitants concernés**

L'une de ses traductions réside dans les fonds participatifs : 115 fonds de participation des habitants (FPH) et neuf fonds locaux d'initiative pays. Ces deux dispositifs permettent, dans le cadre d'un partenariat Région-collectivités territoriales, de favoriser l'initiative citoyenne et la participation des habitants à la vie locale en finançant des micro-projets. Durant ce mandat, sous l'impulsion des élus écologistes, ces dispositifs ont évolué

pour permettre la prise en charge de projets culturels, considérant que la culture est

un vecteur d'enrichissement et d'autonomie des individus. Ces FPH Culture, créés en 2013,

permettent ainsi de valoriser les pratiques amateurs et la promotion des cultures en région.

Les fonds de participation contribuent pleinement à notre projet d'émancipation et d'éducation populaire. Pour qu'ils restent opérants, deux conditions sont essentielles : garantir la souplesse du financement des projets et veiller à ce que les comités de gestion et d'attribution de ces fonds fassent toute leur place aux habitants par des actions d'accompagnement.



Photo Philippe Leroyer. Licence Creative Commons.

SCIENCE ET SOCIÉTÉ

Réconcilier citoyens et recherche scientifique

Qu'y-a-t-il de commun entre un exosquelette pour enfants polyhandicapés, l'étude de l'évolution des terrils, les politiques de la nuit, la décontamination de sols pollués à la dioxine ou la prévention des chutes chez les personnes âgées? Ce sont **des sujets de recherche soutenus dans le cadre de l'appel à projets Chercheurs Citoyens.**

Dès 2011, Sandrine Rousseau a mis en place ce programme annuel, qui repose sur la collaboration entre association(s) et laboratoire(s), partant du principe que la rigueur de la recherche scientifique a tout à gagner de l'expertise militante du terrain... et inversement!

L'appel à projets est **ouvert à toutes les thématiques de recherche**, les critères étant d'une part l'enjeu sociétal du projet et d'autre part la qualité du partenariat établi entre les chercheurs et les membres de l'association. Les projets reçus sont analysés par un expert extérieur et

présentés à un comité de sélection, composé d'élus régionaux, de personnalités du monde de la recherche et du monde associatif. L'aide de la Région est de 50 000 euros maximum



par an (sur une durée ne pouvant excéder trois ans).

En quatre éditions (la cinquième est en cours), 31 projets ont vu le jour, grâce à près de trois millions de subventions de la Région. Le nombre de projets reçus, leur qualité et leur diversité montrent que Chercheurs Citoyens répond à un besoin de la société civile et de la communauté scientifique.

Maillon important de la relation entre sciences et société que les écologistes veulent développer, ce dispositif se voit complété en 2015 par la création d'une «boutique de sciences». L'enjeu est à la fois de faciliter la mise en contact des associations et des chercheurs, mais aussi – et surtout – de créer un lieu d'expérimentation, de discussion, de partage d'expériences et de connaissances facilitant la mise en place de parcours de recherche innovants. L'étude de préfiguration confirme l'intérêt que portent les chercheurs, les étudiants et les associatifs à ce nouvel outil et à l'ouverture qu'il représente de la recherche sur la société.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Un dialogue renforcé

Dès 2011, les Assises régionales pour la recherche et l'enseignement supérieur, organisées par la Région, ont permis de réunir les responsables des universités et des grandes écoles, des chercheurs, des étudiants, des syndicalistes, des représentants des institutions et collectivités.

De cette concertation approfondie, qui a impliqué plus de mille participants, est né le **Schéma régional de l'enseignement supérieur et de la recherche**, qui dessine un cadre stratégique partagé entre les acteurs académiques, les institutions et les collectivités. Ce schéma, adopté par la Région et les principales collectivités, a également permis la mise en place d'une nouvelle gouvernance, avec notamment la création de l'Espace prospectif et stratégique et du Parlement du savoir.

Ces instances se réunissent régulièrement, améliorant ainsi les réflexions sur des problématiques majeures : le rôle des universités dans la Troisième Révolution industrielle, la relation entre les PME-PMI et la recherche et développement (R&D), les conditions de vie et de réussite des étudiants, etc.

Ce dialogue régulier et structurant entre toutes les parties prenantes est aujourd'hui une des forces de la région. Un atout qui a certainement joué dans la pré-sélection du dossier IDEX Université de Lille !

EDUCATION POPULAIRE

Des habitants citoyens

Plus de 2 000 associations sont soutenues par le Conseil régional Nord-Pas de Calais pour leur action auprès des habitants. Elles constituent un vivier d'emplois et d'initiatives solidaires essentielles en temps de

crise. La politique citoyenneté soutient plus de 700 associations engagées dans toute la région. En 2013, Majdouline Sbaï a refondé cette politique pour une politique régionale d'éducation populaire. Il s'agit de promouvoir des initiatives citoyennes collectives qui per-

mettent aux citoyens de mieux comprendre les enjeux du 21^e siècle, de participer à la vie publique et de contribuer à

L'émancipation pour mieux vivre ensemble

la transformation écologique et sociale. Trois thématiques prioritaires se déclinent localement et régionalement : la lutte contre les discriminations et les inégalités, l'initiative des jeunes, la consommation responsable. En 2015, nous avons permis à trois nouvelles

universités populaires d'émerger dans la région. Dans le domaine de la consommation responsable, 50 écoles de consommateurs et 60 projets ont été soutenus sur la lutte contre le gaspillage alimentaire et énergétique, le recyclage, la promotion d'une consommation locale, non carbonée et biologique.



EGALITE DANS LA REUSSITE Démocratiser la réussite en enseignement supérieur

Lutter contre le décrochage, aider les étudiants dans leurs premiers pas à l'université, accompagner vers une grande école... Plus encore que l'égalité des chances, l'enjeu est ici l'égalité dans la réussite. Telle est l'ambition du PRREL – Programme régional de réussite en études longues – que Sandrine Rousseau a développé. À travers ses différents volets (tremplin, réussite, ambition), ce programme permet d'accompagner les étudiants sur le plan pédagogique et méthodologique, de revoir certaines matières et d'affiner leur projet professionnel. Le tutorat est souvent exercé par un étudiant un peu plus âgé, qui suit le même cursus. Et ça marche, comme en témoigne par exemple cette étudiante : «Après mon bac techno, je suis arrivée à Lille 3, mais j'avais beaucoup de lacunes. Le tutorat en mathématiques, économie et anglais m'a permis de rattraper mon retard et de valider ma licence. On est poussé, motivé; c'est vraiment bénéfique!» Plus de 1980 jeunes ont été concernés en 2014/2015, auxquels s'ajoutent 595 étudiants-tuteurs. La Région consacre plus de 2,9 millions d'euros à ce programme.

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Contre la précarité : les contrats étudiants

En France, plus de 40% des étudiants doivent travailler en même temps que leurs études. C'est parfois un choix, mais c'est très souvent une contrainte de subsistance. Dans le Nord-Pas de Calais, où le taux de boursiers sur critères sociaux est le plus élevé de France (38%), l'enjeu est particulièrement crucial. C'est pourquoi Sandrine Rousseau a proposé que la Région soutienne le développement de ce type de contrats, dans un double objectif : permettre aux étudiants de trouver un job sur le campus, sans que cela nuise au bon suivi de leurs cours, et aider les universités à développer des services et des activités qui améliorent la qualité de vie et d'études.

Les contrats sont gérés par les universités qui recrutent et rémunèrent les étudiants sur des missions de tutorat ou d'accompagnement pédagogique, de médiation ou d'accueil en début d'année, d'aide spécifique aux étudiants en situation de handicap, de numérisation des fonds, ou encore d'animation des campus et des équipements sportifs. Le volume horaire hebdomadaire est compris

entre cinq et dix heures, la rémunération au niveau du SMIC horaire (à l'exception du tutorat pédagogique qui comprend un temps de préparation et est mieux rémunéré). À titre d'exemple, un étudiant travaillant six heures par semaine sera rémunéré environ

200€ par mois.

Dès sa mise en œuvre expérimentale en 2013-2014, le dispositif a rencontré un succès immédiat : 655 contrats, 46500 heures de travail pour une aide régionale de 680 000 €.

Les retours sont très positifs, du côté des étudiants comme des universités : «Faire

une activité rémunérée sur le campus à des horaires compatibles avec les cours, c'est important. La mission qui m'a été confiée m'a permis de valoriser mes compétences et savoir-faire», déclare une étudiante. Un autre souligne : «Sans ça, j'aurais été obligé de travailler davantage en dehors du campus, et du coup d'être moins assidu en cours.»

On a eu raison de se battre pour créer ces contrats étudiants et assurer leur reconduction!



Photo FLCC. Licence Creative Commons.

EGALITE FEMMES-HOMMES

Territoire d'excellence pour l'égalité réelle

La Région soutient depuis longtemps des associations engagées pour l'égalité entre femmes et hommes et dans la lutte contre les stéréotypes.

Pour ancrer cette politique de façon transversale, Majdouline Sbaï a mis en place en 2010 une démarche participative avec tous les acteurs : élus, services régionaux et associations font un état des lieux, formulent des propositions et suivent leur mise en œuvre. La première étape de

ce travail a été la signature par la Région le 8 mars 2011 de la Charte européenne pour l'égalité entre femmes et hommes dans la vie locale. Cet engagement régional s'est traduit en 2012 par l'élaboration d'un plan d'actions régional et par la signature avec l'État d'une convention «Territoire d'excellence» pour l'égalité professionnelle. Cela permet d'obtenir de réelles avancées comme l'orientation des jeunes vers tous les métiers sans déterminisme de genre, l'exclusion des marchés publics de la Région des entreprises qui ne fournissent pas leur rapport de situation comparée femmes-hommes et la création d'une dynamique avec les autres collectivités du territoire.

**Toutes et tous ensemble
pour l'égalité, vraiment!**

Ce n'est pourtant que le début du processus auquel chacun peut participer, notamment avec le répertoire d'expertes régionales pour permettre une véritable représentation des femmes dans tous les domaines : <http://egalitefemmeshommes.participons.net>.



POLITIQUE DE LA VILLE

Pour une vraie politique de la ville : l'égalité des territoires

Avec 156 quartiers prioritaires dans 113 communes et 24 agglomérations urbaines et rurales, le Nord-Pas de Calais est après l'Île de France la première région où le vivre ensemble et la qualité de vie se dégradent.

Pour relever le défi, Majdouline Sbaï a initié dès 2010 un programme de développement social durable des territoires. Début 2011, nous avons mis en place le FITA, un fond de soutien aux initiatives citoyennes de transition écologique et de participation des habitants pour les territoires les plus en difficulté. Ce fonds a permis de soutenir des milliers de projets d'éducation populaire, d'aménagement durable (jardins partagés, oasis de nature en ville, autogestion, auto-réhabilitation de lieux d'échanges culturels et de loisirs, etc.).

Parallèlement, nous avons lancé la construction d'une véritable stratégie pour l'égalité des territoires. Il s'agit de déployer équitablement les politiques dites

« de droit commun » sur tout le territoire régional. Cette volonté se structure dans la mise en place de la directive régionale d'égalité des territoires et se décline localement dans des



Photo Mathieu Génon. Licence Creative Commons.

conventions devenues aujourd'hui contrats de ville. Ainsi, c'est 24 nouveaux contrats de ville qui ont été signés avec les agglomérations, l'État, les départements et l'ensemble des partenaires publics. Dans ces contrats, nous avons défendu trois priorités : le développement économique local fondé sur la transition écologique et énergétique, l'emploi des jeunes, et la participation des habitants.

Pour doter cette ambition de moyens, en plus de ceux qui existent déjà et du renforcement des politiques de droit commun, nous avons obtenu que 12% du FEDER (81 millions d'euros de crédits européens) soit consacré aux quartiers prioritaires. Et ce sont plus de 450 000 habitants de la Région qui en bénéficieront.

SCIENCE ET SOCIÉTÉ

Ouvrir la recherche

Avec la création du CERCLE – Collectif d'expertise régionale sur le climat et son évolution, le développement d'appel à projets de recherches en santé-environnement, en biodiversité, sur les systèmes agricoles et alimentaires, ou encore pour favoriser l'éclosion d'équipes émergentes, la Région a considérablement élargi le spectre des recherches qu'elle soutient. Non, la recherche ne passe pas exclusivement par de grands et coûteux équipements, elle n'est pas que technologique. Au contraire, elle concerne de plus en plus des questions d'environnement, de sociologie, d'économie, de sciences politiques... Grâce à l'action des vice-présidents écologistes, le soutien de la Région aux sciences humaines et sociales a triplé au cours de ce mandat. À travers les différents dispositifs développés, ce sont des dizaines de nouveaux projets de recherche qui ont été soutenus en SHS et dans les domaines de l'environnement.

CULTURE

Accompagner la diversité des acteurs culturels

Les élus EELV défendent une politique culturelle qui ne se résume pas à la fête et à l'événementiel mais interroge le sens.

L'enjeu est de permettre une dynamique d'épanouissement des individus, de favoriser la participation des habitants, de consolider le secteur associatif de la culture et d'améliorer encore le rééquilibrage territorial avec une attention particulière pour les quartiers populaires.

Dans cette logique, les élus EELV ont soutenu inlassablement les projets de création culturelle des associations, compagnies et habitants de notre région tout en veillant

à la sécurisation de l'activité culturelle et des emplois artistiques.

À souligner sur ce mandat, la refonte de Culture et territoires, devenu Cultures à pARTager grâce à un travail positif, mené en transversalité. Ce nouveau dispositif, élaboré à partir d'une évaluation objective, permet maintenant un accompagnement plus solidaire en faveur des initiatives issues des territoires identifiés comme prioritaires.

À noter, la mise en place aussi d'un Fonds de participation des habitants spécifiquement dédié à des actions culturelles locales.



Patchwork des habitants à Loos-en-Gohelle. Photo F.M.

INTERNATIONAL

La coopération au centre de la transition écologique

La coopération est au cœur des politiques régionales depuis de nombreuses années, grâce à des partenariats noués avec huit régions au Brésil, au Mali, au Sénégal, au Maroc, à Madagascar, en Pologne et en Allemagne. Majdouline Sbaï a souhaité durant ce mandat mettre au centre de nos accords de coopération trois enjeux majeurs : la lutte et l'adaptation au dérèglement climatique, l'avenir des jeunes et la culture. Pour mettre en œuvre les projets concrets de coopération, nous avons poursuivi les aides aux projets associatifs ici et là-bas, lancé des forums d'acteurs (associations, universités, entreprises, lycées), travaillé à l'amélioration de l'action publique dans le cadre de la décentralisation, signé un accord cadre avec l'Agence française de développement et construit des plaidoyers communs comme pour la COP21 en 2015. Parmi les projets emblématiques qui ont émergé, nous pouvons citer :

- le développement de l'agroforesterie et d'un plan d'équipement solaire pour la région de Kayes au Mali après le conflit de 2013 ;
- la lutte contre la déforestation et la valorisation de la biodiversité au profit des habitants à Madagascar ;
- l'élaboration du plan climat du Minas Gerais au Brésil.

Photo Philippe Leroyer. Licence Creative Commons.



MOBILITE

Cap sur le monde : la mobilité internationale pour tous les jeunes

Chaque année, plus de 4000 jeunes sont soutenus par la Région dans leur projet de mobilité internationale pour étudier, travailler, faire un stage, conduire un projet de solidarité ou d'entrepreneuriat social. Depuis 2012, toutes les aides sont

recensées sur le site www.capsurlemonde.nordpasdecalais.fr et chaque année, le salon Cap sur le monde rassemble plus de 2000 jeunes. Majdouline Sbaï a créé ce portail unique et cette dynamique pour favoriser l'accès à la mobilité internationale des jeunes les

Cap sur le monde : 4 000 jeunes par an



plus en difficulté. Car l'expérience à l'international est essentielle pour le développement personnel, l'insertion professionnelle permettant parfois une véritable rupture dans un parcours d'exclusion. En 2015, des services civiques à l'international accessibles par le biais des missions locales ont été lancés. Les jeunes en service civique seront indemnisés, pris en charge et se verront confier une mission d'intérêt général dans une ONG, une collectivité, une structure locale, pendant une durée de six mois, dans les régions partenaires de la région Nord-Pas de Calais en Afrique, Amérique du Sud et Europe.

MIGRANTS

Nord-Pas de Calais terre d'accueil

Majdouline Sbaï anime la politique Citoyenneté dans un contexte de forte précarisation des migrants dans les jungles de Calais et du littoral et de difficultés d'intégration des populations Roms depuis la guerre de Bosnie (1990) et l'élargissement de l'UE (2007).

Depuis 2010, nous avons été attentifs à la situation extrêmement difficile des Roms. Nous soutenons ainsi le collectif Fraternité

sans solution.

La Région soutient depuis longtemps les associations d'aide humanitaire investies auprès des migrants sur le littoral. Depuis 2012, nous nous avons accompagné la mise en place de la Plateforme de services aux migrants qui réunit toutes les associations et leur apporte un soutien juridique. Le 14 février 2013, nous avons fait adopter par le Conseil régional, à une large majorité, une délibération intitulée « Nord-Pas de Calais terre d'accueil » pour la renégociation du traité du Touquet et la création d'un fonds de soutien à l'accueil des populations migrantes.

Roms bassin minier et les collectifs de la métropole lilloise pour la formation des bénévoles, l'accès aux droits et la sensibilisation, avec par exemple le magazine *Parole de Roms*. Nous ne cessons de demander à l'État le respect de la circulaire d'août 2012 à travers un réel espace de dialogue régional et l'arrêt des évacuations de campement

Depuis 2014 et l'arrivée croissante de migrants, nous continuons à revendiquer des avancées des politiques nationales et européennes et à travailler avec les associations et les partenaires pour réussir à développer de nouvelles initiatives pour un accueil plus digne des migrants.

GRANDS PROJETS

Le gigantisme n'est pas une fatalité

Grands projets ou gigantisme? Il y a du gigantisme si, pour un projet d'investissement donné, on aurait pu faire aussi bien avec moins et si le coût environnemental du projet, qui n'est (presque) jamais internalisé, vient modifier considérablement la facture de ce dernier.

Le mandat a été émaillé de nombreux grands projets d'investissement (Louvre-Lens et réserves du Louvre à Lens Liévin, Anneau de la Mémoire, rénovation du stade Bollaert, salle ARENA de Dunkerque, extension de Nausicaa, développement du Grand Zoo de Maubeuge, canal Seine Nord Europe, réseau express Grand Lille), liés à la fois à la croyance socialiste en la relance de l'économie régionale au moyen de grands travaux et à la volonté du président D. Percheron de laisser une trace visible de son passage pour son dernier mandat.

Même si tous ne sont pas de grands projets inutiles, il a fallu parfois s'opposer à leur gigantisme.



Projet Calais Port 2015.

Plusieurs modes opératoires dans ces cas-là :

- le **blocage** du projet (vote défavorable pour la salle ARENA de Dunkerque) ;
- le **recalibrage** (position défendue dans le projet de canal Seine Nord Europe contre le PPP et contre les voies d'eau prévues pour 4400 tonnes) ;
- l'**éco-conditionnalité** (obtention de mesures compensatoires dans le cadre de Calais Port 2015, de la poursuite du label Écoport, etc.) ;
- l'**élaboration d'alternatives** (animation d'un cahier d'acteur dans le cadre du débat

public sur le réseau express Grand Lille).

Quand le projet est lancé, comment réagir face à l'augmentation non maîtrisée des coûts ?

Aléas ou volonté délibérée de sous-estimer le coût du projet, le coût initial est rarement respecté. C'est la raison pour laquelle notre groupe a eu plusieurs fois recours à la négociation d'une enveloppe globale/d'un plafond (provision pour risque incluse) au sein de l'exécutif. A titre d'exemple, un accord a eu lieu pour limiter les dépenses globales du Louvre-Lens à 250 millions d'euros et celles du stade Bollaert à 70 millions.

AGRICULTURE INDUSTRIELLE

1000 raisons de s'opposer aux fermes-usines

Avec la fusion des régions NPdC et Picardie, nous serons la région de tous les records :

- 1 000 vaches (Drucat-le-Plessiel, 80) ;
- 1 000 taurillons (Landifay, 02) ;
- 4 500 porcs (Heuringhem, 62) ;
- 250 000 poules pondeuses (Doullens, 80).

Ce modèle de ferme-usine est incompatible avec le Schéma régional d'alimentation et d'agriculture durable développé par Jean-Louis Robillard, qui soutient un modèle de polyculture élevage garantissant qualité des productions et viabilité des petites et moyennes exploitations.

Mille raisons, défendues en assemblée et dans les manifs, de s'opposer aux fermes-usines! En voici les premières :

1. **Santé** : usage systématique d'antibiotiques et émergence de bactéries multirésistantes ;
2. **Santé** : utilisation massive d'hormones, qui agissent sur l'homme comme des perturbateurs endocriniens (seuls ou en association avec d'autres produits) ;
3. **Santé** : risques élevés d'émergence et de propagation d'agents pathogènes ;
4. **Environnement** : pollutions aux nitrates,

nitrites, nitrosamines des eaux et des sols ;

5. **Environnement** : prélèvement et raréfaction de la ressource en eau (15 500 l d'eau pour produire 1 kg de bœuf) ;

6. **Environnement** : pollution de l'air (l'élevage est responsable de 18 % des émissions de gaz à effet de serre) ;

7. **Environnement** : dégradation des pâturages, déforestation liée à l'alimentation animale font peser une grave menace sur la biodiversité ;

8. **Economie** : déstabilisation des filières lait et viande sur fond de levée des quotas laitiers ;

9. **Economie** : risques de transformer l'agriculture en un co/sous-produit d'une activité industrielle (comme la méthanisation sur le site des mille vaches) ;

10. **Economie** : mauvaise résistance des élevages industriels aux crises mondiales et aux mises aux normes (on se rappelle la crise de l'œuf liée à la directive européenne de 2012 sur la protection des poules pondeuses) ;

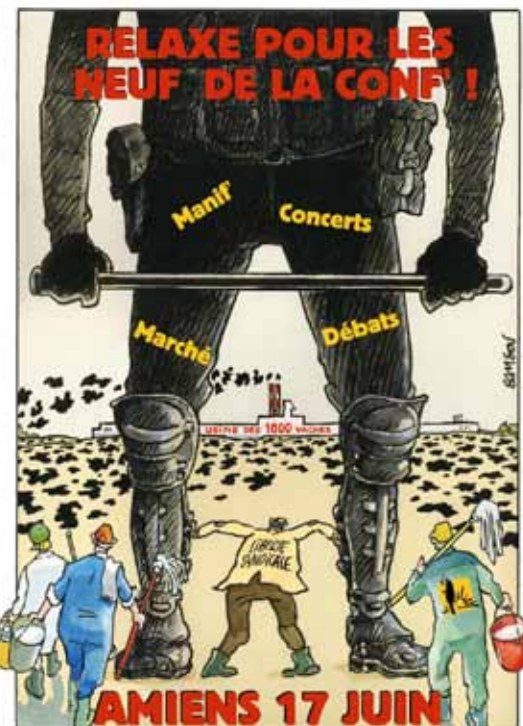
11. **Emploi** : Selon les élus régionaux EELV picard, « un projet de mille vaches, c'est la mort de cinquante producteurs moyens » ;

12. **Bien-être animal** : des conditions

d'élevage indignes ;

13. **Juridique** : un assouplissement récent du régime des installations classées agricoles (ICPE) qui permet l'installation de fermes hyper-intensives sans enquête publique obligatoire...

<http://confederationpaysanne.fr>



22 DES ELU-E-S ENGAGE-E-S

MOTIONS, COMMUNIQUÉS, CONFÉRENCES DE PRESSE OU DANS LA RUE

LES POSITIONS QUE NOUS AVONS DEFENDUES

2010



IMMIGRATION

Contre les dérives xénophobes de la présidence Sarkozy



PARADIS FISCAUX

Obligation de transparence des banques partenaires du Conseil régional

2011



NUCLÉAIRE

Vote d'une sortie du nucléaire pour entrer dans la transition énergétique



LANGUE RÉGIONALE

Promotion des langues régionales : picard et flamand occidental

2012



LGBT

Soutien au mariage pour tous et lutte contre l'homophobie

2013



FRONT NATIONAL

Lancement d'un site ressource contre le FN antifn.eelv.fr



1000 VACHES

Opposition à l'installation de la ferme-usine et à l'agriculture industrielle



LIVRE

Défense des éditeurs libraires indépendants face à la possible implantation d'Amazon



BIODIVERSITÉ

Rassemblement contre les « Ch'ti fox days », massacre organisé des renards



MIGRANTS DE CALAIS

Mobilisations contre le traité du Touquet et pour un accueil humain des migrants



RÉFORME TERRITORIALE

Défense de Régions plus fortes, plus démocratiques et autonomes financièrement

2014



OPEN-DATA

Avancées significatives dans le domaine de l'accès libre aux données publiques



GAZ DE HOUILLE

Retrait du groupe de la mission d'enquête sur les gaz de houille



ÉNERGIES RENOUVELABLES

Lancement de la mission d'enquête « géothermie »



CODE MINIER

Contribution au renforcement de la réglementation sur l'exploration des sous-sols



LITTORAL

Pour une stratégie régionale qui protège le trait de côte de la montée des eaux

2015



UNIVERSITÉS

Soutien à l'initiative d'excellence IDEX Université de Lille



RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Le climat est décrété « grande cause régionale »



ASSOCIATIONS

Préservation des subventions dédiées aux 2000 associations de la région



CANAL SEINE NORD EUROPE

Pour un « éco-canal » qui favorise le report modal du routier vers le fluvial



EMPLOI

Proposition de flécher les aides régionales vers les activités les plus intenses en emplois



CRÉATION ARTISTIQUE

Affirmation de la place de la culture dans le cadre de la loi NOTRe



SANTÉ ENVIRONNEMENT

Organisation de journées sur la qualité de l'air et les perturbateurs endocriniens



FERROVIAIRE

Dénonciation de l'abandon de l'autoroute ferroviaire atlantique et des Intercités



RÉSEAU EXPRESS GRAND LILLE

Contribution au débat public « Un autre projet de mobilités est possible »

FUSION DES REGIONS

Réussissons la fusion

Une réforme qui a confondu vitesse et précipitation...

Nous portons depuis longtemps la volonté d'un nouvel acte de décentralisation en faveur de l'échelon régional et dans une logique de coopération entre les territoires. Cet acte était notamment devenu nécessaire pour clarifier l'organisation territoriale, renforcer la démocratie locale et restaurer l'autonomie financière des collectivités, mise à mal ces dernières années. La réforme du gouvernement s'est révélée être une grande déception : une réforme découpée en trois lois (les métropoles, la fusion des régions puis les compétences régionales), qui laisse dans l'ombre de grands enjeux tels que le renouveau d'une fiscalité plus juste et l'égalité des territoires. Au final, nous avons assisté aux hésitations du gouvernement sur les rôles respectifs de la région et du département, pour aboutir à une réforme sans aucune concertation avec les territoires. Dans ce contexte, notre groupe a tenté de réagir pour faire de cette réforme une opportunité pour notre territoire.

... mais qui réunit deux territoires pour former un ensemble cohérent !

Sur la question du périmètre, la nouvelle Grande Région montre des éléments de cohérence : une histoire commune, une communauté linguistique (le picard), une continuité de ses écosystèmes (façade littorale, réseau hydrographique et espaces naturels). Les indices de développement humain (santé, éducation, revenu) montrent deux régions au niveau de développement homogène (même si faible : on fusionne les deux régions aux IDH les plus faibles de France !). Les analyses de flux (déplacements des travailleurs, liens économiques entre les entreprises) soulignent, quant à elles, des liens forts avec la Somme et les Ardennes et un peu moins avec l'Aisne et l'Oise. Toutefois, notre région est face à un paradoxe très français : le Nord-Pas de Calais est plus tourné, par son économie et ses infrastructures, vers les régions de Londres, Bruxelles et Paris que vers sa voisine picarde. Il y a donc fort à parier que le renforcement du

lien entre nos deux régions sera dans un premier temps un coût supplémentaire pour nos territoires. A nous d'en faire aussi une opportunité de développement humain.



Photo Nicolas Mirguet. Licence Creative Commons.

Priorité : donner aux régions les moyens d'accompagner la transition écologique et énergétique

Notre région est marquée par son passé industriel, social et son impact environnemental. Face à ces défis, notre groupe a engagé la région dans la voie du développement durable, de la transition écologique et de la Troisième Révolution industrielle. Pour mener à bien cette transition, notre région doit renforcer sa capacité à agir et avoir les moyens de se développer. C'est pourquoi Myriam Cau a plaidé, lors de la séance plénière de juillet 2014, en faveur d'un « vrai acte de décentralisation », éclairé par l'IDH et qui reposerait sur la créativité des territoires. Et d'ajouter que « les régions sont là pour faire des choix au plus près des besoins des citoyens ».



Photo Cynlil494. Licence Creative Commons.

Cinq chantiers principaux dans notre dialogue avec le gouvernement

Les élus écologistes souhaitent :

- une réforme juste pour l'égalité des territoires : en organisant la péréquation nationale en fonction de la réalité du développement humain des territoires ;
- une réforme plus démocratique pour les citoyens : en exigeant leur consultation et la tenue d'un débat public sur tous les aspects de la réforme ;
- une réforme efficace et adaptée à nos enjeux : les nouvelles compétences et ressources régionales devront nous donner de l'air pour mettre en œuvre notre nouveau modèle de développement (pour ce faire une fiscalité écologique est indispensable) ;
- une réforme qui réaffirme la compétence d'aménagement du territoire des régions : bien que le SRADDT soit rendu prescriptif, il faut aller plus loin en y intégrant les volets environnement, transports, climat ainsi que les directives régionales d'aménagement ;
- le maintien de la clause de compétence générale : si nous ne l'avons pas obtenue, nous avons tout de même conservé des compétences clés sur le sport, la culture et la coopération internationale...

Et finalement, comment nommer cette nouvelle Grande Région ?

Le mieux serait de donner la parole aux citoyens. Mais avant cela, il s'agit de bâtir les liens de solidarité avec nos amis picards.

COP21 - PARIS 2015

Mobilisé-e-s autour de l'urgence climatique

Le dérèglement climatique, mythe ou réalité ?

RÉALITÉ !

En novembre 2014, le GIEC a rendu son 5^e rapport sur l'évolution du climat et a conclu à un réchauffement climatique « sans équivoque ». Au rythme actuel, la température pourrait augmenter de 4,8°C à l'horizon 2100.

Ce phénomène global aura une incidence locale, comme le

décrit notre GIEC régional, le CERCLE, créé un an plus tôt face à l'urgence climatique. D'après le CERCLE, notre région sera touchée de diverses manières :

- par l'amplification des catastrophes climatiques (en témoignent les régimes torrentiels de la Hem et des affluents de l'Escaut ces dernières années) ;
- par une hausse de deux mètres du niveau de l'océan (avec des phénomènes déjà visibles comme le recul des dunes de Dunkerque de 5 à 7 mètres lors de la tempête Xaver en 2013).

COP21 : un accord historique pour un tournant historique

Le dérèglement climatique n'est pas inévitable. Il est encore temps d'agir. Pour bien faire, le rapport du GIEC recommande de diminuer les émissions de gaz à effet de serre de 40 à 70 % d'ici 2050 pour limiter la hausse des températures à seulement 2°C.

La conférence onusienne COP21 doit être l'occasion d'un « accord historique » engageant l'ensemble des pays et de leurs territoires dans la lutte contre le dérèglement climatique de la planète.

Les élus EELV ont engagé très tôt la région NPdC dans un « objectif climat »

En novembre 2012, le **Schéma régional climat air énergie (SRCAE) voit le jour** grâce au co-pilotage entre le préfet et les élus EELV. Il fixe les objectifs régionaux pour respecter l'accord climatique européen du trois fois 20 pour 2020 (+ 20% d'énergies renouvelables, - 20% d'émissions de gaz à effets de serre, - 20% de consommations d'énergie). Cet outil de programmation stratégique prend en compte les questions de la dépendance énergétique de notre économie et de nos modes de vie, de la santé au regard des émissions dues aux énergies carbonées, de notre sécurité face au changement climatique et de ses conséquences en termes de risques naturels.

Un an plus tard, le **groupe EELV fait adopter une Stratégie régionale climat** qui adapte les objectifs régionaux aux accords internationaux pour le climat (objectif nouveau du « facteur 4 » qui consiste à réduire de 75% les émissions de gaz à effets de serre d'ici 2050). Cette stratégie, élaborée et partagée avec les territoires, se concrétise avec eux dans la mise en œuvre de leur Plan climat



Les élus EELV à Dunkerque avec le géant Climat.

territorial (en conformité avec le SRADDT) et les directives régionales d'aménagement « Maîtrise de la périurbanisation » et « Trame verte et bleue » pour que ces objectifs soient intégrés aux nouveaux documents d'urbanisme.

Dans le cadre de nos délégations, **notre groupe a initié des actions exemplaires pour le climat (plan 100 000 logements, filière forêt/bois, etc.)** qui réduisent les émissions de gaz à effet de serre tout en fournissant des emplois locaux et pérennes. Nous avons aussi engagé notre institution dans un changement de modèle (la Transformation écologique et sociale de la région et ses opérations de développement pour une nouvelle stratégie énergétique, la Troisième Révolution industrielle).

En 2015, le groupe EELV se mobilise pour faire de la COP21 une réussite

Comment faire de notre région une « base arrière » et un partenaire incontournable de la COP21 ?

- En faisant décréter le climat « grande cause régionale » un an avant la COP21 en séance plénière du Conseil régional ;
- en organisant des conférences citoyennes le 6 juin en région et avec nos territoires de coopération (Mali, Madagascar, Brésil) ;
- en organisant un CAP Climat, rendez-vous annuel de la

Dynamique climat du Nord-Pas de Calais le 6 octobre ;

- en accueillant les leaders mondiaux à Loos-en-Gohelle, pour la phase de pré-négociation de la COP21, le 3 décembre (pour montrer la transformation économique et sociale à l'œuvre dans le bassin minier) ;
- en continuant de s'opposer à l'exploration et à l'exploitation des gaz de houille, dits « de couche ».

Direction de la publication : Sandrine Rousseau.

Tiré à 2000 exemplaires sur papier 100% recyclé avec encres végétales par L'Artésienne (Imprim'vert), 62800 Liévin.

Dépôt légal : juin 2015.

Photo 1^{re} de couverture EELV.

Ne pas jeter sur la voie publique.

Europe Écologie Les Verts Nord-Pas de Calais

30, rue des Meuniers - 59000 Lille

Téléphone : 03 20 78 25 72

Mail : npdc@eelv.fr

Site internet : <http://npdc.eelv.fr/>